Scénario 2030

STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

ÉDITION MARS 2023

Scénario enrichi

© STOP Exclusion Energétique. Photo : Visites de familles avec Emmanuelle Béart

SOMMAIRE

ÉDITO : Un scénario 2030 enrichi par toutes et tous P.4

Une feuille de route pour éradiquer l'exclusion énergétique P.6

I. L'exclusion énergétique, un fléau humain, social, écologique, économique et sanitaire majeur, à éradiquer rapidement. P.8

II. Lever les obstacles à la rénovation performante de l'habitat des personnes et foyers en exclusion énergétique P.14

III. Massifier les rénovations de l'habitat des personnes en exclusion énergétique P.30

IV. Mettre en œuvre le scenario : la modélisation P.40

Dites stop à l'exclusion énergétique, rejoignez-nous ! P.50

EDITO

UN SCÉNARIO 2030 ENRICHI PAR TOUTES ET TOUS

« Il est possible d'éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030. »

Bernard SAINCY
Président de l'association STOP Exclusion Énergétique

Un an après la publication de la deuxième version du scénario « Ensemble, éradiquons la précarité énergétique d'ici 2030 » de notre collectif Stop Exclusion Énergétique, et de multiples débats sur celui-ci dans les territoires et avec la plupart des acteurs de la lutte contre la grande précarité énergétique, une évidence s'impose. Il est possible d'éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030. Le constat est qu'il faut s'y mettre tous ensemble, unir les forces et les compétences des différents acteurs économiques, associatifs, politiques dans des projets territoriaux ambitieux et innovants massifiant les parcours de rénovation performante des logements des personnes et foyers les plus modestes.

Déjà, des échanges dans les territoires avaient fait surgir de multiples idées nouvelles, de nouveaux projets, comme les « Territoires Zéro Exclusion Énergétique », et un nouveau métier, l'Ensemblier Solidaire. Ce dernier s'est imposé dans le paysage de la lutte contre la précarité énergétique pour accompagner techniquement, socialement ainsi que financièrement les personnes et les foyers en grande précarité, de bout en bout de leurs travaux de rénovation. Les impacts positifs de la rénovation globale et performante des passoires thermiques avaient été mis en évidence et mieux quantifiés, que ce soit pour la santé, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le pouvoir d'achat pour les personnes les plus modestes, l'éducation ou l'emploi.

Tout cela a convaincu notre collectif Stop Exclusion Énergétique de proposer un nouveau scénario enrichi de toutes les expériences des acteurs et des premières expérimentations. Avec sa modélisation il prend son entière dimension opérationnelle. C'est une feuille de route pour toutes les personnes et les organisations publique et privées voulant inscrire leurs projets, leurs compétences multiples dans cette perspective humaine, sociale et environnementale partagée et enthousiasmante de l'éradication de l'exclusion énergétique.

IL Y A URGENCE.

Les tensions actuelles sur l'approvisionnement et les prix de l'énergie, sur l'inflation et sur les enjeux climatiques, requièrent un engagement renforcé des acteurs publics et privés auprès, et avec, les personnes les plus modestes pour leur permettre un accès à des conditions de vie dignes et à la sobriété énergétique, en les engageant dans des parcours accessibles de rénovation globale, performante et durable de leur logement.

Ce scénario est un outil au service de tous les acteurs. Chacun peut se l'approprier. Le collectif Stop Exclusion Énergétique, fidèle à sa vocation, s'engage à le déployer et à le diffuser très largement.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR ÉRADIQUER L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

Ce scénario 2030 révisé est le résultat d'un processus de co-construction continu. Issu de plusieurs années de travaux, de consultations et débats, impliquant plus de 200 personnes, d'une soixantaine d'organisations et de territoires à travers la France, il s'enrichit en permanence par le fonctionnement même de notre collectif et dans les échanges et expérimentations territoriaux que nous poursuivons.

C'est un outil partagé par et au service de tous les acteurs qui souhaitent contribuer à l'éradication de la grande précarité énergétique.

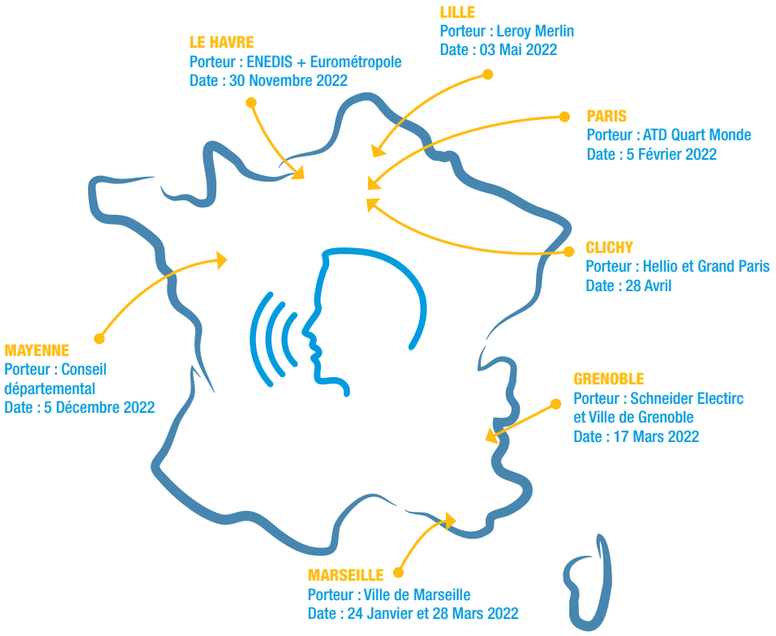

Pourquoi ?

Parce que le temps presse, tant du point vu social que climatique et qu'il ne peut pas y avoir d'autre objectif que de mettre un terme à l'exclusion énergétique. Les hausses actuelles des prix de l'énergie, qui devraient se poursuivre et qui se cumulent à l'inflation, ont des conséquences énormes sur la population et un impact insupportable pour les personnes et foyers les plus modestes. En outre, il est essentiel d'accélérer les rénovations des logements et en particulier celles des passoires thermiques pour espérer d'atteindre l'objectif de la France d'une neutralité carbone d'ici 2050.

Un objectif réaliste et bénéfique

La conviction du collectif, de ses membres ainsi que de tous les acteurs rencontrés en 2022, est que cet objectif d'éradication d'ici 2030 est réalisable. Son coût, 7 milliards supplémentaires par an. Ce coût est très inférieur à celui du bouclier tarifaire mis en place par les pouvoirs publics depuis 2021. Ses bénéfices, en termes d'économies d'énergie, de santé, d'emploi, de réduction des émissions de CO2 sont quant à eux très largement supérieurs. Sans compter les bénéfices induis en termes d'accès au droit, de dignité, d'équité et de paix sociale.

Une feuille de route concrète et ambitieuse

Elle intègre une analyse fine des obstacles à la rénovation énergétique et propose des solutions, à commencer par un parcours de rénovation performante et écologique en 6 étapes structurantes, pour lever chacun des freins à sortir de l'exclusion énergétique les foyers les plus pauvres. Elle marque aussi une étape en ce qu'il propose pour la première fois, une modélisation de l'éradication de l'exclusion énergétique avec un plan de rénovations globales et performantes des 500 000 logements passoires thermiques de propriétaires occupants en grande précarité énergétique.

Un accompagnement de bout en bout

Dans le sillon des deux précédents scénarios, cette version apporte les enseignements des expérimentations du collectif en 2021 et 2022, notamment les projets pilotes « Ensembliers Solidaires » et « Énergies Solidaires » porté par des jeunes en service civique. Ces expérimentations ont permis de décrire précisément le nouveau métier d'Ensemblier Solidaire au cœur parcours de rénovation en 6 étapes pour les personnes et foyers en grande précarité énergétique. Proposé en 2021 par le collectif Stop Exclusion Énergétique, ce parcours est affiné et validé. Il permet d'accompagner socialement, financièrement et techniquement ceux-ci de bout en bout des travaux.

Une démarche en 3 phases

Le scénario 2030 enrichi propose une démarche réaliste en plusieurs étapes :

1. **Une étape d'essaimage des solutions, des pratiques, des compétences, etc.** Pendant cette phase se mettent en place les outils et méthodologies pour atteindre l'objectif d'éradication de l'exclusion énergétique

2. **Une étape de capitalisation pour structurer les écosystèmes territoriaux,** déployer les formations pour les acteurs (artisans, bénévoles, travailleurs sociaux…) et préparer la massification

3. **Une étape de massification** proprement dite, par la mise en œuvre, et pendant laquelle seront réalisées la plupart des rénovations

La mise en œuvre du scénario 2030 enrichi est une contribution significative de la France à l'atteinte des Objectifs de l'Agenda 2030 de Développement Durable de l'Organisation-ODD des Nations Unies-ONU tant par son objet, sa nature que ses modalités. Sa construction même répond à ces ODD, notamment à l'ODD N°17 sur la création de coalitions publiques privées pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

1

L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE, UN FLÉAU HUMAIN, SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE MAJEUR, À ÉRADIQUER RAPIDEMENT

La précarité énergétique concerne 12 millions de personnes en France. Il s'agit d'un fléau humain, social et économique majeur, aux conséquences multiples : dégradation de la santé et mal-être des habitants, conditions de vie indignes, factures énergétiques alourdies, émissions de gaz à effet de serre aggravées.

Parmi ces 12 millions de personnes, 2 190 000 sont en exclusion énergétique (étude Oliver Wyman juin 2022) : elles n'ont pas les moyens suffisants de chauffer convenablement leur logement parce qu'il est une véritable passoire thermique.

La moitié de ces personnes vivent dans **500 000 maisons individuelles** dont elles sont propriétaires occupants.

LE STATUT DE PRÉCARITÉ ET LE DPE SONT FORTEMENT CORRÉLÉS : 70% DES GRANDS PRECAIRES ET TRES MODESTES VIVENT DANS DES LOGEMENTS E, F, G

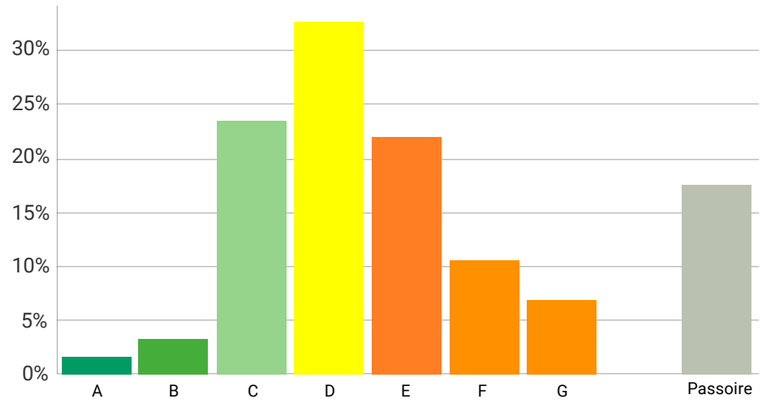

Note : passoires = logements classés F ou G.
Champ : ensemble des résidences principales au 1er janvier 2022, France métropolitaine.
Sources : Fidéli 2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe. Calculs SDES

Sur un parc total de 37 millions de logements privés, 5,2 millions sont des passoires thermiques. Ils correspondent aux étiquettes DPE : F ou G. Cette situation est due à un parc de logements vieillissant et une baisse régulière depuis plusieurs années de l'accroissement du parc (+0,7% seulement en 2021)[1].

Répartition DPE des précaires[2]
En millions de ménages

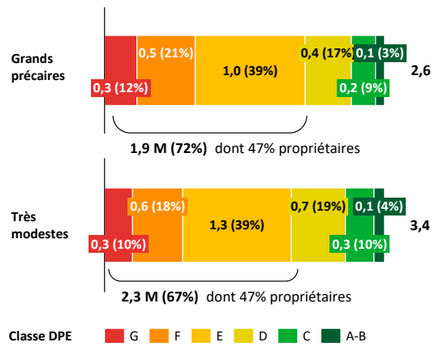

Répartition situation précarité par DPE[2]
En millions de ménages

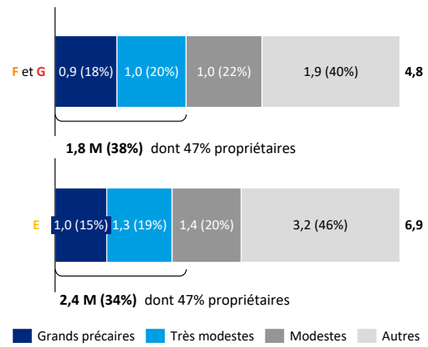

Soit 4,2M de ménages Grand Précaires et Très Modestes vivant dans un logement E, F ou G recensés, chiffre à mettre en regard avec les **3M de ménages en situation de précarité énergétique comptés par l'ONPE[1]**

1. Tableau de bord, ONPE, 2020 S2, la précarité énergétique est donnée au sens du taux d'effort énergétique, cela représente 10,5% des ménages et 6,7 millions de personnes
2. Données enquête Phébus, Ministère de la transition écologique, 2013

1 - ONPE, Le parc de logements pas classe de performance énergétique au 1er janvier 2022, , Juillet 2022, p 10 et s.
https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/document_travail_60_parc_logements_dpe_juillet2022.pdf

UN RISQUE D'AGGRAVATION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN 2023

L'augmentation des prix des énergies entamée depuis 2021, exacerbée par le changement climatique et la guerre en Ukraine, a un lourd impact sur la population et en particulier les personnes et les foyers les plus modestes. Depuis octobre 2021, le bouclier tarifaire mis en place par les pouvoirs publics (gel des prix du gaz et limitation à 4% de la hausse des prix de l'électricité) a permis d'éviter un choc général de pouvoir d'achat insoutenable. Mais le bouclier tarifaire ne protège que les prix réglementés de l'électricité et du gaz naturel ainsi que les contrats indexés sur ceux-ci. La plupart des chauffages collectifs, comme les contrats électricité et gaz à prix de marché dont les prix se sont envolés en 2022, ne sont pas concernés.

Les pouvoirs publics ont annoncé, en septembre 2022, leur volonté de se désengager progressivement du bouclier tarifaire et d'ores et déjà des hausses de 15% du gaz et de l'électricité sont programmées.
Une augmentation des prix de l'énergie de 10% ferait basculer 450 000 personnes supplémentaires dans la précarité énergétique.

DES AIDES FINANCIÈRES ENCORE INSUFFISANTES POUR LE PAIEMENT DES FACTURES

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des actions pour lutter contre la précarité énergétique. Des aides ont été instituées pour faciliter le paiement des factures d'énergie pour les personnes et les foyers les plus modestes. C'est le cas du chèque énergie dont 5,8 millions de foyers ont bénéficié en 2022. D'un montant de 200 €/an en moyenne, ce chèque est notoirement insuffisant pour les personnes et foyers en précarité énergétique qui dépensent plus de 2000 €/an pour se chauffer, soit plus que la moyenne nationale, 1700 €/an.

Stop Exclusion Énergétique soutient la proposition des associations humanitaires et caritatives de porter ce chèque énergie à 700 €/an, et ce rapidement.

DES AIDES À LA RÉNOVATION SIGNIFICATIVES, MAIS PEU POUR LA RÉNOVATION GLOBALE ET PERFORMANTE

D'autres aides ont été mises en place pour faciliter la rénovation des logements. Ainsi, MaPrimeRénov' et MaPrimeRénov' Sérénité pour les foyers les plus modestes ont été largement distribuées en 2022. Selon les chiffres de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) 338 265 dossiers ont été instruits au 1er semestre 2022, pour un montant moyen de 4 478 € pour les foyers très modestes.

Ces aides correspondent essentiellement à un seul geste de rénovation, 70% étant le changement de système de chauffage. Elles ne permettent quasiment jamais à une rénovation performante dont le coût est en moyenne, en 2022, de 70 000 €.

Toujours selon l'ANAH, les personnes en exclusion énergétique recourent insuffisamment aux aides à la rénovation performante des logements alors qu'elles en ont le plus besoin, a fortiori dans une période de forte augmentation des prix des énergies. Ainsi, en 2021, pour 500 000 foyers très modestes moins de 2000 dossiers MaPrimeRenov ont concerné des rénovations globales et performantes.

QU'EST-CE QUE L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ?

Les foyers en exclusion énergétique sont ceux qui éprouvent de grandes difficultés à se chauffer en raison de deux facteurs principaux :

- la faiblesse de leurs revenus, inférieurs à 50% du plafond des revenus fiscaux annuels de référence de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat pour la catégorie des foyers « très modestes », de l'ordre du 10 € par jour et par personne.
- de la mauvaise qualité de leur logement (passoires thermiques, étiquettes DPE F ou G).

FOYER DE 4 PERSONNES HORS ÎLE-DE-FRANCE EN 2022	
Revenu fiscal de référence annuel	< 15 769 €
Consommation d'énergie annuelle	> 331 KWh/m2
Émissions de CO2 annuelles	> 71 Kg/m2

QU'EST-CE QUE LA RÉNOVATION PERFORMANTE ?

Une rénovation performante est un ensemble de travaux qui permettent au parc bâti d'atteindre a minima le niveau BBC rénovation ou équivalent, en moyenne nationale et à l'horizon 2050, sans mettre en danger la santé des occupants, en préservant le bâti de toute pathologie liée à ces travaux et en assurant le confort thermique et acoustique, été comme hiver.

Un bâtiment rénové performant est un bâtiment qui a traité :

- les 6 postes de travaux, isolation des murs, des planchers bas et de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation et production de chauffage/eau chaude sanitaire,
- les interfaces à savoir les jonctions physiques entre ces postes de travaux assurant l'étanchéité à l'air et la continuité de l'isolation,
- les interactions entre ces postes avec le bon dimensionnement des systèmes notamment.

Une rénovation peut être performante en une seule étape de travaux : c'est la rénovation complète et performante ou rénovation globale. Elle peut être également performante en plusieurs étapes : c'est la rénovation performante par étapes, ou rénovation par étapes performante à terme.

Top 200
des zones à forte précarité énergétique[1,2] par région

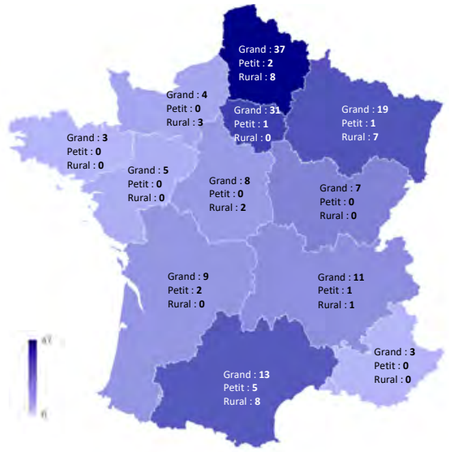

Top 10
des communes[1] en précarité énergétique

Nombre de ménages cibles prioritaires à accompagner[3]

	Commune	EPCI	Région	# ménages à accompagner
1	**Tourcoing**	Métropole Européenne de Lille	Hauts-de-France	**4 680**
2	**Roubaix**	Métropole Européenne de Lille	Hauts-de-France	**5 720**
3	**Lille**	Métropole Européenne de Lille	Hauts-de-France	**15 370**
4	**Calais**	Grand Calais Terres et Mers	Hauts-de-France	**3 410**
5	**Amiens**	Amiens Métropole	Hauts-de-France	**6 920**
6	**Dunkerque**	CU de Dunkerque	Hauts-de-France	**3 340**
7	**Marseille**	Métropole d'Aix-Marseille-Provence	PACA	**17 870**
8	**Wattrelos**	Métropole Européenne de Lille	Hauts-de-France	**1 910**
9	**Toulouse**	Toulouse Métropole	Occitanie	**18 230**
10	**Argenteuil**	Métropole du Grand Paris	Île-de-France	**2 580**

1. Top 150 des communes en nombres de ménages propriétaires occupants vivant en maison en situation de précarité énergétique (dépenses énergétiques sur revenu disponible (TEE) supérieur à 10%) ;
2. Top 50 des EPCI en % de ménages vivant en-dessous du seuil de pauvreté pour prendre en compte les exclus énergétiques dans les zones rurales
3. Nombre de ménages propriétaires occupants vivant en maison en situation de précarité énergétique (priorité 1 et 2), et acceptant de faire des travaux de rénovation performants (40%)

sources : Energies demain, INSEE, analyse Oliver Wyman

Cartographie du nombre de ménages précaires énergétiques[1]

- 1,617 à 50,140
- 991 à 1,617
- 687 à 441
- 441 à 687
- 0 à 441
- Non disponible

1. Nombre de ménages taux d'effort énergétique >10%, revenu très modeste selon l'Anah, propriétaire, maison

sources : Energies demain, Siterre
© Oliver Wyman

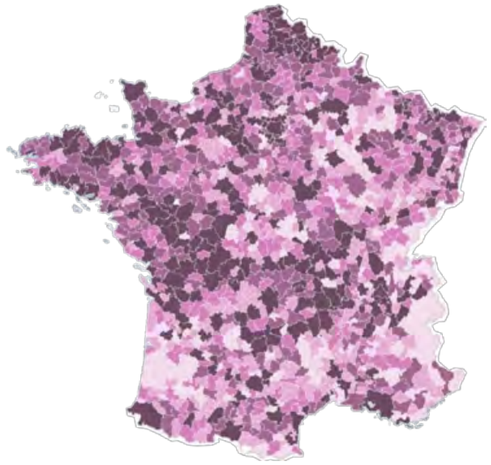

LE COÛT DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE SUR LA SANTÉ

L'étude de France Stratégie de mars 2022 estime le coût moyen de la non-rénovation d'une passoire thermique à **7 500 €/an** dont **400 €** de coûts de soin qui sont des dépenses de la sécurité sociale, **1 400 €** de perte de bien-être des occupants, **5 700 €** de coût social lié à la mortalité. Ces coûts sont multipliés par 2,5, soit **20 000 €/an**, si le ménage appartient aux 3 premiers déciles de revenu et 4,5, soit **34 000 €/an**, si le ménage est en dessous du seuil de pauvreté.

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN SUJET AU CROISEMENT DES ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES

UNE DÉFINITION GÉNÉRALE ...

La loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, énonce **une définition légale de la précarité énergétique** : « Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Source : Ministère de la Transition Écologique

JE SUIS
Karim, 50 ans
Ouvrier à temps partiel à Caen

- Situation financière difficile : **ne dispose d'aucune épargne** et de **peu de revenus**

Le reste à charge est trop important, et je ne peux pas financer l'accompagnement nécessaire à ma rénovation. De plus, j'ai **des frais que je n'ai pas** les moyens d'avancer

NOUS SOMMES
Philippe & Catherine, 73 ans
Retraités à Roubaix

Je suis **malade**, j'ai froid et je ne supporte plus **l'humidité** chez moi l'hiver.

Le poêle à fioul dans mon logement pollue la planète et représente un **danger**... J'aimerais le changer mais je ne sais pas comment m'y prendre.

- **Propriétaires** habitant dans une **région froide**
- **Besoin d'un accompagnement** dans les démarches
- **Pas d'accès à Internet** pour se renseigner sur les dispositifs d'aides
- Philippe est e**situation de handicap**

JE SUIS
Coralie, 25 ans
Etudiante à Limoges

- **Locataire** et **non-décisionnaire** sur le déclenchement des travaux
- N'a pas de**visibilité sur de potentiels travaux d'amélioration énergétique** dans les prochaines années par son bailleur

J'ai du mal à payer les factures d'énergie de mon studio qui sont lourdes, faute d'isolation. Et **ce n'est pas écologique**. J'aimerais sortir de cette situation mais je ne suis pas aux commandes.

J'ai du mal à subvenir aux besoins de mes deux enfants. **Je n'ose pas contacter les services sociaux** pour obtenir de l'aide car j'ai **peur de perdre la garde de mes enfants**

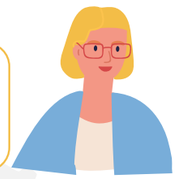

JE SUIS
Sylvie, 41 ans
Employée de supermarché à Nanterre

- Mère divorcée **élevant seule deux enfants**
- Vit dans une **passoire thermique**
- **Peu de contacts** avec d'autres personnes

... des situations particulières à travers la France qui nécessitent une approche locale, de terrain et personnalisée.

2

LEVER LES OBSTACLES À LA RÉNOVATION PERFORMANTE DE L'HABITAT DES PERSONNES ET FOYERS EN EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

QUATRE OBSTACLES PRINCIPAUX À L'ÉRADICATION DE L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS :

1 - le repérage des personnes et des foyers en exclusion énergétique ;
2 - l'insuffisance des formations ainsi que des compétences sociales et techniques des acteurs et futurs acteurs ;
3 - le financement des restes à charge des travaux ;
4 - le financement de l'accompagnement renforcé des personnes concernées.

Ce scénario propose des solutions concrètes et généralisables pour les lever.

AXE 1
FACILITER LE REPÉRAGE

L'exclusion énergétique ne se voit pas facilement. Les personnes dans cette situation difficile ont souvent rompu tout contact social, se sont repliées sur elles-mêmes et sont devenues des « invisibles ». **Repérer ces personnes, afin de récréer de la confiance et du lien social avec elles, est la priorité dans le cadre de massification des rénovations performantes.**

Ce repérage peut être réalisé par des travailleurs sociaux, au sein notamment des Centres Communaux d'Action Sociale ou des Caisses d'Allocations Familiales, par des bénévoles associatifs, des collectivités locales et des élus locaux. Ce scénario 2030 révisé prévoit de renforcer les compétences de ces acteurs essentiels ainsi que leur pouvoir d'agir sur la précarité énergétique notamment en matière d'identification des personnes en exclusion énergétique et de rôle de premières informations sur les aides à la rénovation de l'habitat.

Le repérage peut également être réalisé par des jeunes volontaires en service civique. En 2021, l'association Unis-Cité, pionnière du service civique et Stop Exclusion Énergétique ont élaboré le projet « 1000 jeunes en service civique pour lutter contre la précarité énergétique ». En 2022, près de 280 premiers volontaires du service civique se sont déjà engagés dans 40 territoires. Le dispositif a pour ambition, dès 2024, d'engager 1000 services civiques par an. Partout en France, ils seront en soutien de ceux qui agissent pour identifier les personnes qui sont le plus en difficulté et qui vivent dans des passoires thermiques.

Pour éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030, il est nécessaire de sensibiliser 10 000 bénévoles associatifs et travailleurs sociaux dans les territoires.

AXE 2

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Il est urgent de pallier le manque criant de formation autour des enjeux de la rénovation globale et de créer des parcours de formations adaptées à l'accompagnement.

FORMER MASSIVEMENT TOUS LES ACTEURS ET FUTURS ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique globale et performante du logement d'un ménage en situation de précarité énergétique se pense comme un parcours d'accompagnement, mobilisant un grand nombre d'acteurs :

Chaque étape de ce parcours d'accompagnement fait appel à des compétences spécifiques ; la réussite de l'accompagnement s'appuie sur :

- *La capacité à identifier ces ménages et à entrer en dialogue avec eux ;*
- *La capacité à définir et organiser un projet de rénovation globale avec la famille, adapté à sa situation ;*
- *La capacité à financer puis à réaliser les travaux de rénovation, y compris les finitions ;*
- *La capacité à suivre et guider la famille dans la nouvelle utilisation de son logement.*

Toutefois, les formations à l'accompagnement des foyers en grande précarité énergétique qui existent aujourd'hui à destination des différents acteurs sont aujourd'hui disparates, inégales et surtout insuffisantes.

Aucune politique de formation nationale dédiée la formation de bénévoles ou de professionnels à l'exclusion énergétique n'existe actuellement. Les actions de sensibilisation sont davantage menées à l'échelle locale, dépendant des volontés et objectifs fixés par les structures et du contexte local. Or, les bénévoles des associations humanitaires et caritatives comme les travailleurs sociaux sont les premiers à être en contact avec les familles en situation de grande précarité énergétique. Ce sont les acteurs du dernier ou premier kilomètre.
De plus, ils sont les tiers de confiance de ces familles. Leur rôle est essentiel pour l'élaboration du projet de rénovation, le conseil sur les aides possibles, l'orientation vers les professionnels de la rénovation et leur accompagnement dans la réalisation.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DU LOGEMENT SE PENSE COMME UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT MOBILISANT UN GRAND NOMBRE D'ACTEURS.

Dans ce contexte, il devient indispensable d'engager, de former et d'outiller des milliers d'acteurs capables d'accompagner les personnes en situation de grande précarité énergétique. Ces acteurs, qu'ils soient accompagnateurs, coordinateurs ou opérateurs, ont besoin d'être formés de manière adaptée.

L'étude réalisée par Stop Exclusion Énergétique et le cabinet CO Conseil en mars 2022 sur l'**état des lieux des formations à la lutte contre la précarité** énergétique a établi l'absence de formations à l'accompagnement social renforcé des personnes et foyers en grande précarité énergétique.

L'étude montre en outre que la formation technique initiale est aujourd'hui essentiellement concentrée sur l'efficacité énergétique. Peu de modules sont dédiés spécifiquement à la rénovation énergétique et à l'approche globale d'un chantier de rénovation. De fait, l'offre de sensibilisation/formation technique des coordinateurs techniques et socio-administratifs apparaît aujourd'hui quasi-inexistante et trop peu accessible étant très fragmentée ou en cours de structuration. Les initiatives de formation à destination des travailleurs sociaux sont également très disparates et très dépendantes des politiques publiques locales.

PROPOSER DES FORMATIONS MULTIPLES POUR COMBINER LES EXPERTISES

PARCOURS FORMATIONS | STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

Pour réunir les compétences spécifiques et la réussite de l'accompagnement technique et social, il est nécessaire d'acquérir des expertises diverses et complémentaires, y compris l'usage des « boites à outils numériques ».

• Formation globale aux enjeux de la précarité énergétique

Malgré une définition légale, la précarité énergétique reste une situation difficile à identifier et à aborder sans formation préalable. En effet, il n'existe pas d'indicateur unique pour qualifier la précarité énergétique, mais 2 approches :

- Une approche monétaire (% du revenu consacré à l'énergie, etc.) ;
- Une approche par les privations (sensation de froid, etc.).

De fait, plusieurs facteurs cumulatifs peuvent conduire à des situations de précarité énergétique :

- La faiblesse des revenus ainsi que le rapport à l'emploi ;
- La trajectoire familiale, les familles monoparentales sont les plus concernées ;
- La qualité du logement ;
- Le prix de l'énergie.

La formation aux situations de précarité énergétique est donc essentielle pour permettre aux foyers qui en ont besoin d'être accompagnés dans la rénovation de leur logement. Cette formation est indispensable pour les acteurs de terrain, qu'ils soient tiers de confiance ou coordinateur social et technique, de l'identification des foyers à la réalisation complète et durable des travaux.

• Formation à la rénovation performante

Actuellement, du fait de gains énergétiques post-travaux trop faibles, beaucoup de rénovations du bâtiment ne permettent pas d'atteindre une performance à long terme.

Le parcours de rénovation performante proposé comprend 6 étapes. Il s'est fortement inspiré de celui du PREP (voir encadré « Qu'est-ce que la rénovation performante ? »).
La formation à la rénovation performante, proposée aujourd'hui par des opérateurs de rénovations, tel que Dorémi, a pour objectif de permettre à chacun des acteurs de s'approprier les outils et méthodes efficaces à chaque étape d'un projet de rénovation et de leur donner les clés de compréhension de la rénovation performante ainsi que les moyens de la mettre en œuvre dans ses pratiques techniques et professionnelles.

• Formation à l'accompagnement social renforcé des familles dans leurs travaux de rénovation

Une fois la situation de précarité énergétique identifiée, il faut pouvoir mobiliser des acteurs capables d'accompagner les familles tout au long du processus de rénovation du logement notamment pour pouvoir leur proposer des solutions de relogement le cas échéant.

La formation à l'accompagnement social renforcé des familles est donc indispensable pour mener à bien les nombreux projets de rénovations énergétiques.
Professionnels du bâtiment, de l'action sociale, de l'insertion et de la jeunesse, collectivités locales, bailleurs sociaux, associations, tous ont grand intérêt à se former à l'accompagnement social renforcé des foyers en favorisant la mutualisation des moyens et des savoir-faire au fur et à mesure, tel que le pratique Réseau Éco-Habitat.

• Formation à l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA)

Les particuliers en situation de grande précarité énergétique peuvent également se former afin de participer à la réalisation de la rénovation énergétique.
L'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) est une démarche spécifique créé par le mouvement des Compagnons Bâtisseurs. Elle permet à un particulier de réaliser tout ou partie des travaux d'amélioration ou de construction de son logement avec le soutien d'un opérateur spécialisé. Ce dernier est notamment chargé d'assurer la sécurité et la bonne mise en œuvre des travaux.

L'ARA est reconnue depuis 2006 par l'ANAH. Elle bénéficie d'un cadre réglementaire et financier fixé par l'instruction du 6 février 2015, qui précise les conditions de mise en œuvre en secteur diffus et opérations programmées (OPAH, PIG).
Les objectifs de l'ARA sont multiples. Elle permet l'insertion sociale d'un ménage en grande difficulté, la réduction du reste à charge du projet de réhabilitation pour le ménage et la réalisation d'un projet de plus grande ampleur sans accroissement du coût global initial. Elle participe par ailleurs, de la (re)prise de confiance en soi et du sentiment de dignité des personnes en situation de précarité énergétique.

• Une formation administrative et financière

L'ingénierie financière du montage d'un projet de rénovation est une étape clé. Elle est sans doute la plus complexe à réaliser nécessitant une connaissance fine de la diversité des aides, aides publiques, des financement privés et des dons en nature aux échelles nationales et locales.

Il existe aujourd'hui un millefeuille des subventions territoriales qui complexifie très largement la possibilité d'en avoir une vision complète. Leur montant, périmètre et conditions de recevabilité évoluent très régulièrement, obligeant les opérateurs à une veille constante sur le sujet, pour rester en capacité d'approcher le zéro reste à charge.
Une expertise en montage des dossiers de subventions est dès lors nécessaire tout comme la capacité d'assurer un suivi administratif et financier des aides mobilisées. En outre, le caractère précaire des foyers oblige les opérateurs à optimiser les coûts pour trouver le bon équilibre entre la qualité de la rénovation et les subventions à mettre en face. Équilibre toujours plus difficile à trouver dans le contexte actuel de hausse des prix des matériaux qui accentue la frivolité des devis.

C'est la raison pour laquelle, en 2022, Stop Exclusion Énergétique a expérimenté avec succès une formation pilote (sociale, technique et financière) à travers son projet d'Ensemblier Solidaire, métier transverse à ceux de la rénovation énergétique, pilotée en partenariat avec plusieurs organisations (Dorémi, Compagnons Bâtisseurs et Réseau Eco Habitat).

Ces Ensembliers Solidaires ont pour mission d'accompagner socialement, techniquement et financièrement, de bout en bout, les familles en grande précarité dans leurs travaux de rénovation.

Ces Ensembliers Solidaires sont à la fois des tiers de confiance pour les familles, des coordinateurs techniques et des coordinateurs sociaux et financiers.

• Formation adaptée aux divers profils des acteurs

Les membres et partenaires du collectif Stop Exclusion Énergétique travaillent actuellement à la définition d'un parcours, d'un référentiel de formations ainsi qu'à un agréement Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux-ISTF
Le collectif souhaite développer une formation certifiante, inscrite au registre des métiers et faciliter les passerelles avec les métiers similaires notamment les futurs Accompagnateur Rénov Renforcé.

Le contenu de la formation sera centré autour d'un tronc commun technique : la réalisation d'un diagnostic complet de l'état d'un logement, la méthodologie de remplissage des grilles d'insalubrité. S'ajouteront des modules sur le social et les enjeux financiers, plus particulièrement sur le montage financier et l'optimisation des coûts, et sur les bases juridiques (notamment pour faire des recours).

• Accélérer la certification des artisans RGE

Pour bénéficier des aides financières telles que MaPrimeRenov', l'Eco-prêt à taux zéro-Eco-PTZ et les Certificats d'Économie d'Energie-CEE, les travaux de rénovation doivent être réalisés par des artisans certifiés Reconnus Garants de l'Environnement-RGE.
L'acquisition du label RGE[2] repose sur un examen strict de la conformité de l'entreprise à un référentiel d'exigences de moyens et de compétences.

• Cette certification gage de qualité est très largement boudés par les artisans.

Les freins rencontrés par ces derniers sont nombreux. Ils sont d'une part, d'ordre culturel, la méthode de labellisation telle qu'elle a été définie ne fait pas l'unanimité parmi les artisans. Ils sont également d'ordre financiers. Le coût de la formation est élevé et le temps de formation représente un manque à gagner direct, car c'est du temps qui n'est pas passé sur un chantier. Enfin, l'intérêt financier final pour l'artisan n'est pas prouvé. Aussi, les artisans ayant déjà une clientèle fidèle ne prennent pas toujours le risque de changer leur modèle économique. Par ailleurs, la demande est contrainte par l'effet d'aubaine. Quand les dispositifs d'aides dédiés à un certain type de travaux s'arrêtent, la demande s'arrête également. Ce fut le cas pour l'isolation. Il existent aussi des freins administratifs, car le dossier de demande de certification est long à produire.

• Des leviers d'actions existent pour faciliter l'accès à la certification et la rendre plus attractive auprès des artisans.

Créer une passerelle depuis les formations en Rénovation Globale vers la certification RGE en interagissant, bien évidemment de manière constructive avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment-CAPEB, en est un. Conclure un accord avec QUALIBAT, pour assurer un chiffre d'affaire, et développer des chantier probatoires en sont d'autres.

[2] Cet examen et la délivrance consécutive du label RGE sont assurés par des organismes de qualification (Qualibat, Qualit'EnR et Qualifelec) ou de certification (Certibat et Cerqual) ayant passé une convention avec l'Etat et accrédités par le Comité Français d'accréditation (COFRAC) https://www.ecologie.gouv.fr/label-reconnu-garant-lenvironnement-rge

La rénovation pour les plus modestes nécessite le recours aux aides financières, qui exigent de faire appel à des artisans qualifiés RGE. Cette condition peut constituer un frein car il y a très peu d'artisans RGE. Or la performance énergétique est clé pour rendre les rénovations viables : des économies d'énergie substantielles sont nécessaires pour redonner du pouvoir de vivre aux ménages et contribuer à financer l'opération. Pour cela, les artisans doivent suivre des formations qui vont au-delà de RGE. Des formations spécifiques à la rénovation performante qui abordent les enjeux du BBC-rénovation ou équivalent, la coordination entre corps de métiers pour atteindre la performance, l'étanchéité à l'air, la migration de vapeur d'eau, l'adaptation aux différents bâtis...

Stop Exclusion Énergétique propose de faciliter l'accès à la certification RGE pour les artisans formés à la rénovation performante.

Une clé d'accélération de la rénovation performante serait de faciliter l'accès à la qualification RGE aux artisans qui suivent ce type de formations poussées, telle que la formation Dorémi. La simplification de l'accès à RGE pourrait être expérimentée à titre dérogatoire et probatoire, notamment dans le cadre du Programmes CEE « **Territoires Zéro Exclusion Énergétique** ».

La stratégie d'accompagnement et de formation des artisans vers la labellisation RGE de la métropole du Grand Paris Est a été récompensée lors de l'édition 2022 des trophées des Solutions dans la catégorie Solution Formation, Mobilisation, Communication.

Depuis 2021, le service Déveco de Grand Paris Grand Est et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine Saint Denis (CMA93) collaborent étroitement afin de repérer et répertorier les artisans et les entreprises du bâtiment du territoire.

L'objectif est de leur présenter le Parcours de Rénovation Énergétique Performante, l'accompagnement de Dorémi et la plateforme PassRénoHabitat de la Fédération des Alec de la Métropole du Grand Paris.

Une mise en relation avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment-CAPEB est ensuite proposée. Les artisans qui se dirigent vers la CAPEB bénéficient alors d'une assistance qualitative. Ils sont accompagnés pour franchir toutes les étapes : prise d'information, pré évaluation et tests, constitution de dossier administratif, fléchage et inscription aux formations nécessaires puis remise du dossier à Qualibat.

Fin août 2022, sur les 32 artisans non RGE inscrits dans le Parcours de Rénovation Énergétique Performantes, 1 est labellisé RGE, 8 sont dans le Parcours RGE accompagnés par la Capeb Grand Paris, 12 sont en cours (échanges avec La Capeb Grand Paris), 5 sont indécis et 6 ont stoppés les démarches.

LE COÛT DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
est accru par le contexte actuel

AXE 3
FINANCER

• Accélérer la mise en œuvre de solutions de financement du reste à charge

Dans le contexte actuel de flambée générale des prix, dont ceux de l'énergie et des matériaux de construction, le reste à charge, parfois colossal, des foyers modestes et les plus précaires ne permet pas toujours de lancer les travaux.

• Le coût de la rénovation globale et donc du reste à charge, est accru par le contexte actuel

Une rénovation globale et performante nécessite la mise en place d'un processus de rénovation qui exige plusieurs niveaux de travaux : menuiserie, chaudière, isolation, toiture, sols, murs, ventilation double flux, et donc, un coût total compris entre 70 000 € et 100 000 €. Du fait de l'augmentation toujours plus importante des coûts engendrée par la crise du COVID-19 puis la guerre en Ukraine avec la hausse du prix des matières premières, de l'énergie… il devient de plus en plus coûteux pour les opérateurs d'effectuer l'ensemble des travaux liés à la rénovation en restant dans le budget qu'ils s'étaient imposés au départ.

Le coût des matériaux de construction est aujourd'hui proche de son pic. La crise sanitaire a dans un premier temps forcé plusieurs usines de production et scieries à arrêter leur activité ou à prendre du retard. Dans un second temps, la guerre en Ukraine a entraîné l'arrêt des relations commerciales avec la Russie, grand pays producteur de matières premières comme l'acier et l'aluminium, ce qui a soustrait des matériaux du marché et provoqué une flambée des prix. Les coûts d'une rénovation sont donc tirés vers le haut, jusqu'à parfois atteindre des montants colossaux pour certains chantiers. Ainsi, un certain nombre doivent être interrompus pendant quelque temps, quand d'autres sont retardés ou reportés.

Cette hausse du coût des chantiers a fragilisé la capacité des ménages les plus modestes à participer aux travaux. Le reste à charge est devenu beaucoup trop élevé et est insupportable. Cela malgré la mise en place de certaines aides publiques, telles que MaPrimeRénov' ou encore les CEE, qui ont permis aux foyers le plus précaires de voir leur niveau de reste à charge revenir à des montants similaires à ceux de 2021. Ces derniers restent néanmoins encore trop élevés pour que ces foyers franchissent le pas. D'autant que l'augmentation des coûts rendent les plafonds de certaines aides trop faibles.

Enfin, les rénovations globales et performantes des logements nécessitent également des coûts liés à l'accompagnement renforcé des ménages et aux formations des acteurs de la rénovation.

Selon une étude Hellio[3] la baisse, voire l'arrêt, des aides telles que "coup de pouce isolation" ou encore "coup de pouce Chauffage gaz" a engendré des augmentations de reste à charge importantes pour les ménages les plus précaires. À titre d'exemple, les aides aux travaux d'isolation des combles ont subi deux baisses successives liées à l'évolution du Coup de pouce Isolation faisant monter le reste à charge moyen de 1 200 € à 3 395 € entre janvier 2021 et juillet 2022 pour les précaires, et de 1 700 € à 3 955 € pour les modestes.

3 - Etude Hellio sur les aides et le reste à charge des ménages en situation de précarité énergétique : Des aides orientées vers la rénovation globale et le chauffage ENR, mais un reste à charge toujours trop élevé – FPA.

• Les solutions financières face à l'obstacle du reste à charge chez les personnes et foyers en grande précarité

Pour franchir l'obstacle du financement reste à charge diverses aides publiques et privées existent. En effet, les services de l'État ont mis en place un certain nombre de dispositifs d'aides pour les propriétaires qui ont besoin de rénover et d'adapter leur logement. C'est notamment le rôle de l'ANAH. Les dispositifs Travaux lourds ou MaPrimeRénov' sérénité, lancée le 1er janvier 2020, peuvent financer jusqu'à 75 % des travaux de rénovation. L'ANAH le fait déjà dans des « territoires d'accélération » existants. Il existe également de nombreuses aides dédiées au niveau des collectivités territoriales.

• Créer des fonds de caisses d'avances et de tiers financement

Pour limiter, voire supprimer la nécessité pour les ménages d'avancer une partie du coût des travaux, un dispositif d'avance de subvention, ou « caisse d'avance », est efficace, comme le démontrent celles de la Métropole de Lille ou du Havre. La caisse d'avance permet non seulement d'avancer une partie des subventions aux familles, de centraliser pour leur compte les différentes aides, de sécuriser les accompagnements au niveau des familles et des tiers de confiance mais qui plus est d'accompagner et de fidéliser les entreprises.

En effet, ces caisses d'avances ont également l'avantage d'apporter une garantie auprès des entreprises pour pallier la complexité des démarches administratives, le paiement des travaux en cours de chantier, ainsi que les délais de versement des aides financières.

Ainsi, créer un fonds pour mettre en place des caisses d'avance afin de garantir les opérations de rénovation et le paiement des artisans se révèle être une solution pertinente. Elle est d'ailleurs avancée par bons nombre d'acteurs.

Il en est de même du tiers-financement, à savoir d'une offre de double nature : technique, portant notamment sur la réalisation des travaux dont la finalité principale est la diminution des consommations énergétiques et un service comprenant le financement partiel ou total de ladite offre, en contrepartie de paiements échelonnés, réguliers et limités dans le temps. Le tiers-financement propose un package « Travaux + Financement » avec des financements sur le long terme, adaptés aux besoin des ménages, et qui intègre des économies d'énergie attendues dans l'évaluation de la capacité de remboursement.

OPTIMISER LE « RESTE À VIVRE » PLUTÔT QUE MINIMISER LE « RESTE À CHARGE » CONDUIT À DES SCÉNARIOS DE TRAVAUX PLUS AMBITIEUX.

Le tiers-financement prenant en compte les économies d'énergie s'adresse davantage aux copropriétés, ménages aux revenus moyens endettés ou à faibles revenus et peu endettés ou encore aux personnes âgées et/ou invalides.

Le réseau SERAFIN constitué en décembre 2021 grâce au centre de ressources des opérateurs de Tiers-Financement (ORFEE « l'Office des Rénovations et des Financements pour l'Efficacité Énergétique ») est une association fondée par 6 sociétés de tiers-financement : Hauts-de France Pass Rénovation, Ile de France Energies, FaciRénov' (Bordeaux Métropole), Oktave (Grand-Est), Rénov'Occitanie (Occitanie, AREC), Centre-Val de Loire Énergies ainsi que ses partenaires (Énergies demain, Effinergie et Pouget Consultants).
Il a pour ambition de faire en sorte que les sociétés de tiers-financement soient mieux identifiées par les pouvoirs publics, en renforçant notamment la co-construction avec ses paires et l'interconnexion avec d'autres initiatives en faveur des rénovations performantes. Le réseau est animé par Énergies Demain.

• Organiser et pérenniser des appels aux dons

L'appel aux dons est également un moyen de financer les travaux de rénovations des familles en situation de grande précarité énergétique, que ce soit auprès des fondations, des fonds privés, dont celui de Stop Exclusion Énergétique pour le financement du reste à charge, ou encore les acteurs du bâtiment, de la distribution et les négociants en matériaux pour développer les fournitures de matériaux solidaires. Le cumul de ces aides permet souvent de financer la quasi-totalité des travaux.

Pérenniser l'appel aux dons auprès du grand public pour financer le reste à charge des travaux de rénovation des familles en grande précarité.
Le collectif Stop Exclusion Énergétique a lancé au printemps 2021 un appel aux dons du grand public pour participer au financement du reste à charge de travaux de rénovation des familles en grande précarité. Porté par la comédienne Emmanuelle Béart, Ambassadrice de l'association, cet appel aux dons a eu un grand succès. Le projet consiste à renouveler cet appel aux dons chaque année jusqu'en 2030 en utilisant toutes les formes de collectes comme, par exemple, les arrondis en caisse solidaires ou les promotions solidaires proposées par des commerçants. 200 familles vont être aidés en 2023 rien qu'avec la contribution de Leroy Merlin.

Créer un fonds de 10 millions d'euros dédié aux financements des caisses d'avance sur travaux pour les opérateurs de rénovation.
Les aides à la rénovation des logements arrivent tout au long de la durée d'un chantier selon des modalités définies par les institutions en charge de la délivrance de ces aides. Les opérateurs de rénovation pour assurer la sécurité financière des artisans intervenants ont besoin de régler des factures alors que les aides accordées n'ont pas toujours été versées. Ils ont besoin pour cela de disposer de caisses d'avance. Le projet porté par le collectif Stop Exclusion Énergétique consiste à créer, avec le secteur bancaire, un fonds pour alimenter les caisses d'avance des opérateurs.

• Faciliter l'accès au dispositif certificats d'économie d'énergie-CEE

Dans le cadre des accords européens sur l'énergie et le climat, l'État français a voté en 2005 la loi POPE[4] , qui propose notamment le dispositif des CEE. Le principe est d'inciter les entreprises ou les collectivités à réaliser des travaux astreignant les obligés, fournisseurs d'énergie, à financer la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Depuis le 1er juillet 2022, ces primes CEE sont cumulables avec les aides de l'ANAH pour les personnes et foyers modestes et très modestes et avec les primes « passoires thermiques ».

• D'autres pistes possibles ...

Développer le mécénat de compétence dédié, les dons de matériaux, les aides des caisses d'allocation familiale, des organismes médicaux sociaux et des groupes de protection sociale sont également des pistes à explorer dans le cadre des montages financier pour la réalisation des rénovations globales et performantes des familles en précarité énergétique.

4 - Loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique, https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000813253/

AXE 4

AUGMENTER LE FINANCEMENT

• Augmenter le financement de l'accompagnement renforcé et des outils

LE COÛT DE NE PAS FAIRE LA RÉNOVATION GLOBALE ET PERFORMANTE

Le coût humain et financier pour les ménages

Selon l'étude « Rénovation énergétique des logements : des bénéfices de santé significatifs » de mars 2022 publiée par le Commissariat général au développement durable, les occupants des 5% des logements les plus énergivores, en particulier les plus précaires, sont exposés à un risque accru pour leur santé lié au froid. Celui-ci peut être à l'origine de maladies cardio-vasculaires et respiratoires parfois mortelles. L'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) estime que 14% des ménages ont souffert d'une sensation de froid chez eux au cours de l'hiver 2019-2020 et 20% pendant l'hiver 2020-21[5].

Aux côtés de ces coûts liés à la santé, les problèmes d'humidité et de moisissures dans les pièces à vivre de ces passoires thermiques ont inévitablement des conséquences néfastes sur le bien-être, la qualité de vie et la santé, physique et psychique, de ses occupants.

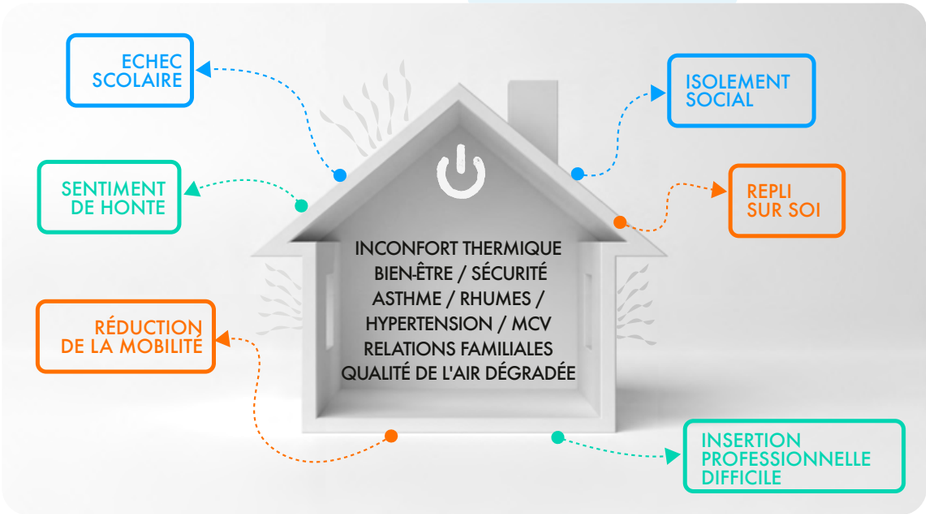

Les coûts globaux pour la société

Selon l'ADEME, la France métropolitaine compte 16,5 millions de maisons individuelles en résidence principale et près de 7 millions d'entre elles sont particulièrement consommatrices d'énergie : plus de 40% de ces maisons sont en étiquette DPE E, F et G.

Ainsi, le secteur du bâtiment consomme 43% de l'énergie utilisée en France et est responsable de 22% des émissions de CO2. Une des raisons à ces chiffres importants, plus importants que chez la plupart de nos voisins européens, réside dans l'ancienneté de nos logements, dont les 2/3 datent d'avant 1975, aucune réglementation thermique ne fixait d'obligations d'isolation ni de performance des équipements de chauffage à ce moment-là.

5 - ONPE - https://onpe.org/sites/default/files/onpe_tableau-de-bord-de-la-precariteenergetique_2020_s2_chiffrescles_0.pdf et https://onpe.org/sites/default/files/onpe_chiffres_cles_2021_s2.pdf

Ces consommations élevées d'énergie, qui s'expliquent par des logements souvent très gourmands, sont à l'origine de l'émission de millions de tonnes de gaz à effet de serre chaque année. Ces émissions ont évidemment des répercussions sur la société tant sur l'environnement que sur notre santé et notre bien-être.

• Les bénéfices et externalités positives la rénovation globale et performante

La rénovation globale et performante des logements a des bénéfices et des externalités positives multiples : économie d'énergie, coûts sanitaires évités, gains en emplois locaux et en pouvoir d'achat des familles, restauration du lien social, etc.

Les ménages

En termes d'économies d'énergie, les rénovations performantes, occasionnant un passage d'étiquette DPE de E à B, de F à B ou de G à C, permettent d'économiser en moyenne 22,7 MWh d'énergie finale par an pour un logement de 80 m2 soit 682,56 MWh d'énergie finale sur 30 ans. Cela permet également de réduire les émissions de CO2 des logements, puisqu'on économise 0,159 kg de CO2 par kWh d'énergie finale, ce qui représente plus de 3 tonnes de CO2 par rénovation et par an.

En termes d'économie pour les factures d'énergies des ménages, un foyer économise en moyenne chaque année 0,11 € par kWh d'énergie finale en moins. Avec une économie moyenne de 22,7 MWh en énergie finale par logement, une rénovation performante permet donc à une personne ou un foyer d'économiser 1 555 € de facture d'énergie par an.

Santé

L'éradication de la précarité énergétique par la rénovation thermique des logements a également un impact fort sur la santé des habitants concernés. Le gain moyen annuel en matière de santé pour la société produit par une rénovation de logement parmi les 5% les plus énergivores, est estimé à 7 500 € par an . Ces 7 500 € se décomposent en 400 € de réduction des coûts de soins, 1 400 € d'amélioration du bien-être et 5 700 € de réduction du risque de mortalité.

ÉRADIQUER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE AURA UN IMPACT BÉNÉFIQUE CONSIDÉRABLE SUR LES PERSONNES CONCERNÉES. CELA PERMETTRA PAR AILLEURS, D'AMÉLIORER LA SANTÉ PUBLIQUE ET RÉDUIRA LES COÛTS AFFÉRENTS.

6 - Commissariat Général au Développement durable, « Rénovation énergétique des logements : des bénéfices de santé significatifs », mars 2022. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/thema_essentiel_19_renovation_energetique_des_logements_des_benefices_de_sante_significatifs_mars2022.pdf

SANTÉ

L'éradication de la précarité énergétique par la rénovation thermique des logements a également un impact fort sur la santé des habitants concernés. Le gain moyen annuel en matière de santé pour la société produit par une rénovation de logement parmi les 5% les plus énergivores, est estimé à 7 500 € par an. Ces 7 500 € se décomposent en 400 € de réduction des coûts de soins, 1 400 € d'amélioration du bien-être et 5 700 € de réduction du risque de mortalité.

QUALITÉ DE VIE

L'éradication de la précarité énergétique par la rénovation thermique des logements a également un impact significatif sur la qualité de vie des ménages au quotidien : meilleure qualité de l'air, confort thermique, réduction des allergies, etc. C'est aussi la dignité retrouvée, la réouverture à la famille, au quartier et la possibilité pour les enfants d'étudier dans des conditions correctes.

ÉDUCATION

Les études et statistiques le démontrent. Il y a correspondance entre les principales zones d'échec scolaire et de précarité énergétique. Il existe un lien causal direct spécifique des conditions de logement sur l'absentéisme est avéré et notamment sur l'absentéisme scolaire.

ENVIRONNEMENT

Améliorer la performance énergétique d'un logement n'a pas seulement des répercussions bénéfiques sur les occupants de ce logement, puisqu'elle permettra également une diminution des consommations d'énergie, et donc des émissions de gaz à effet de serre et des rejets polluants.

EMPLOI

L'éradication de la précarité énergétique facilite le retour à l'emploi et permet également de créer des emplois locaux. À titre d'exemple, pour un « grand[7] » Territoire Zéro Exclusion Énergétique , au moins 100 emplois ETP sont créés, notamment parmi les entreprises artisanales.

7 - Bassin de vie de 10 000 habitants avec 400 logements à rénover.

3

MASSIFIER LA RÉNOVATION PERFORMANTE DE L'HABITAT DES PERSONNES ET FOYERS EN EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

LA MASSIFICATION DE LA RÉNOVATION PERFORMANTE DE L'HABITAT DES PERSONNES ET FOYERS EN EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE CONSTITUE LA TROISIÈME ÉTAPE DE LA DÉMARCHE DE CE SCENARIO 2030 ENRICHI.

La stratégie proposée mobilise 4 leviers essentiels :

1. La création d'alliances locales et nationales des acteurs de la rénovation
2. La création de Territoires Zéro Exclusion Énergétique sur l'ensemble du territoire national
3. Le déploiement massif des métiers d'Ensembliers Solidaires et territoriaux
4. La mise en œuvre de parcours de rénovation précis et exemplaires, et évalués

• CRÉER DES ALLIANCES LOCALES ET NATIONALES

L'association Stop Exclusion Énergétique se veut porteuse de coalitions, tant des dispositifs que des acteurs.

Chaque acteur a un rôle à jouer

Les foyers sont les premiers acteurs de ces rénovations énergétiques, de par leur souhait de se lancer dans une rénovation globale et performante de leur logement, mais aussi en participant financièrement à hauteur de leurs moyens, y compris à des montants symboliques pour des questions de dignité.

À leur côté, une multitude d'acteurs intervient :

Les collectivités territoriales, communes, intercommunalités, départements, régions, jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité énergétique, en tant que représentantes de l'intérêt public et du lien avec les habitants. La lutte contre l'exclusion énergétique relève de différentes activités au sein d'une collectivité territoriale : action sociale et lutte contre l'exclusion, santé, climat et énergie, habitat, politique de la ville, aménagement du territoire, développement économique, etc. Les collectivités territoriales participent ainsi à la mobilisation des acteurs locaux, la recherche des financements complémentaires, la communication sur les projets en cours, etc. Par l'action sociale elles sont en contact direct avec les habitants.

Les artisans, groupements (fédérations ou associations) d'artisans et entreprises du bâtiment jouent également un rôle indispensable dans la réalisation des travaux sur le territoire. Les artisans qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une formation à la rénovation globale performante et à l'accompagnement social et technique des familles dans leurs travaux de rénovation.

Les fournisseurs de matériaux et d'équipements ont aussi un rôle majeur dans la lutte contre la précarité énergétique, puisque la massification des rénovations dans les territoires requiert de grands volumes de matériaux, dont la baisse des coûts d'acheminement pourra être rendue possible grâce à des achats groupés et importants. L'innovation technique, y compris numérique, est une partie de la solution.

Les entreprises impliquées sur un territoire ont également la possibilité d'aider au financement des travaux. Elles peuvent intervenir sous forme de dons défiscalisés ou sous forme de mécénat de compétences pour aider à la réalisation des programmes de travaux (notamment les travaux dits de finition).

Les acteurs de la santé sont également précieux dans cette lutte contre la précarité énergétique. En effet, plusieurs études nationales, dont celle du collectif « Rénovons », ont chiffré le coût de la précarité énergétique en matière de santé à plus d'un milliard d'euros par an, en coûts directs pour la Sécurité sociale et à plus de 20 milliards de coûts

indirects. Quelques expériences de collaboration entre personnels de santé et acteurs de la lutte contre la précarité énergétique (Grenoble, Plaine-Commune en Île-de-France…) sont en cours (Chaire Hope, Compagnons Bâtisseurs et ARS Auvergne) ou à venir. Les personnels de santé qui reçoivent les malades du fait de leur logement peuvent également bénéficier de formations et sensibilisation et de moyens à la prévention des impacts de la qualité de l'air, d'humidité, de température, etc.

D'autres acteurs, publics et privés, sont également mobilisables, particulièrement ceux en lien régulier avec les habitants. Ce sont notamment la Caisse d'allocation familiales, les groupes de protection sociale, les caisses de retraite et d'assurance maladie, les entreprises de l'énergie (distributeur et fournisseur), les services postaux, les établissement financier, etc.

Et aussi, le Cler qui anime le réseau RAPPEL, les acteurs de la finances et leurs fondations, société de tiers financements, les fonds de dotation, les acteurs philanthropique, les organismes de qualifications et certifications du bâtiment - Qualibat et les chambres de métiers de l'artisanat, les groupes de collectivités locales comme la FNCCR ou l'Association des Maires de France, des associations d'usagers comme le SLIME, les filières de professionnels d'installateurs comme le regroupement des installateurs de pompe à chaleur UNICLIMA.

Le partage des méthodes

L'éradication de la précarité énergétique en France nécessite certes une coalition des acteurs existants mais aussi un partage de leurs méthodes, afin de tirer des enseignements à portée plus générale. Éradiquer la précarité énergétique requiert des acteurs, qu'ils adoptent une approche qui permette de capitaliser toutes les expérimentations menées au niveau local et national, pour un partage efficace des résultats et une pérennisation de la démarche.

Stop Exclusion Énergétique s'appuie sur les Objectifs de Développement Durable[8] (ODD) à 2030, dont plusieurs concernent sa raison d'être notamment les 1, 7, 10, 12 et 17 en tant que coalition multi-acteurs. La conviction des membres de l'association, les fondateurs comme les nouveaux, est que les alliances multi-acteurs sont nécessaires, et que chaque progrès apporte des bénéfices directs et indirects tant humains, que sociaux, économiques, environnementaux et sanitaires, créant dignité, bien-être, qualité de vie, santé, valeur et emploi.
Stop Exclusion Énergétique mobilise et tisse les liens entre eux les différents acteurs locaux et nationaux. Le Collectif forme ces acteurs à l'exclusion énergétique. Il fournit des méthodes, et outils.

L'association Stop Exclusion Énergétique organise chaque année les **"Trophées des Solutions"** contre la précarité énergétique. Ces Trophées récompensent les solutions innovantes mises en œuvre dans l'ensemble des régions françaises pour les faire connaître et les dupliquer.

Le partage des outils tant au niveau local que national
Chaque organisation développe des outils privilégiés pour l'exercice de ses missions. Le partage et la mise à disposition gratuite de ces derniers et/ou de base de données (ex : licence pour outil existant, cartographie des logements cibles, suivi de la consommation d'énergie des ménages) peuvent avoir des effets leviers positifs et complémentaire.

La complémentarité et l'articulation des dispositifs d'aides existants
De nombreux dispositifs et programmes pour lutter contre la précarité énergétique existent déjà partout en France, à l'instar des dispositifs d'aides publiques (MaPrimeRénov', etc.) ou encore les programmes CEE (SLIME, SARE, FACILARENO, etc.). La multitude de ces aides et dispositifs existants exige une articulation et une complémentarité entre eux, afin de pouvoir capitaliser les efforts de rénovation énergétique à l'échelle nationale.

• CRÉER ET METTRE EN ŒUVRE DES TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

Les Territoires Zéro Exclusion Énergétique, développés par l'association Stop Exclusion Énergétique et ses partenaires contributeurs, proposent une approche territoriale systémique de lutte contre la grande précarité énergétique.

Caractéristiques et principes

Territoire Zéro Exclusion Énergétique est une démarche qui combine l'échelle « massifiée » d'un territoire géographique, d'une zone urbaine ou rurale, d'un quartier ou d'un ensemble de logements, d'habitations ou de maisons individuelles, à l'approche intégrative du problème de l'exclusion énergétique, qui relève autant d'un sujet social que financier, technique, sanitaire, écologique, administratif et humain.

Les Territoires Zéro Exclusion Énergétique s'inscrivent dans un objectif de sobriété accessible à tous. Ils contribuent à lever tous les obstacles à la rénovation performante de l'habitat des personnes les plus modestes par des accompagnements technique, administratif, social et financier, des formations des acteurs, de l'ingénierie et de l'outillage.

Un Territoire Zéro Exclusion Énergétique s'insère dans une réalité locale et s'appuie sur les initiatives et organisations existantes en matière de rénovation énergétique des logements des personnes en précarité énergétique. Il vise à conforter et renforcer les initiatives locales déjà prises par la collectivité en fournissant des méthodes, des outils, des formations, des co-financements qui enrichiront ces activités préexistantes.

8 - ODD - https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

Les Territoires Zéro Exclusion Énergétique font l'objet d'une organisation, de financements, de compétences spécifiques permettant de concentrer les efforts de tous les acteurs publics, économiques, privés, associatifs territoriaux pour accompagner la rénovation énergétique globale et performante de tous les logements indignes, toutes les passoires thermiques et tous les logements énergivores (DPE classes E, F, G) identifiés du territoire, pour les habitants volontaires, prioritairement les plus modestes.

Le déploiement et la création d'un Territoire Zéro Exclusion Énergétique relèvent d'une méthodologie précise inspirée des expérimentations menées en 2021 et 2022 par le collectif Stop Exclusion Énergétique et ses partenaires.

>> LE DÉPLOIEMENT

Approche ciblée

Création de « Territoires Zéro Exclusion Energétique » afin de toucher tous les foyers cibles acceptant de faire des travaux de rénovation

Approche diffuse

Déploiement sur le reste du territoire français à l'initiative d'un territoire ou structure partenaire

3 ans

Ambition :
14 territoires lancés en 3 ans, complétés par d'autres territoires d'ici 2026

Rôle de STOP Exclusion Energétique : sélectionner le territoire, valider la stratégie, former et outiller, financer le dispositif, suivre et enrichir

Rôle du territoire partenaire : définir et mettre en œuvre la stratégie, rendre compte des progrès

3 ans

Ambition :
1000 familles accompagnées par un Ensemblier Solidaire d'ici 2026

Rôle de STOP Exclusion Energétique : former et outiller, suivre et enrichir

Rôle du territoire partenaire : exprimer le besoin, définir et mettre en œuvre la stratégie, financer le dispositif, rendre compte des progrès

>> LES 4 ÉTAPES DE CRÉATION

1. La fabrique du consensus et la réunion initiale des acteurs locaux
2. Le choix de la délimitation géographique précise du territoire
3. La constitution du comité local de pilotage
4. Le recensement des besoins et compétences mobilisables

• L'EXPÉRIMENTATION, 14 TERRITOIRES DÉMONSTRATEURS

Le collectif Stop Exclusion Énergétique s'est donné pour mission de créer 14 Territoires Zéro Exclusion Énergétique en tant que véritables démonstrateurs de la capacité à éradiquer la grande précarité sur un quartier de ville ou un espace rural. Sur ces territoires expérimentaux, les passoires thermiques, les logements indignes et très dégradés des habitants volontaires seront rénovés.

Une première période d'essaimage, 2023-2025, verra la création de 14 premiers Territoires Zéro Exclusion Énergétique, et sera suivi d'une période de capitalisation de 2 ans, 2026-2027, durant laquelle l'Association veillera à la bonne gestion et animation de ces premiers Territoires Zéro Exclusion Énergétique, à l'enrichissement des process et outils grâce aux retours d'expérience, tout en lançant de nouveaux Territoires. Les enseignements de la période d'essaimage de 3 ans seront intégrés afin d'améliorer le dispositif.

À partir de 2028, à la suite de ces deux phases, la période de massification aura pour objectif de pérenniser les efforts produits lors des deux premières périodes du programme, tout en affinant les outils de reporting, industrialisés et démocratisés, auprès d'une multitude d'acteurs et territoires.

Ces 14 premiers Territoires Zéro Exclusion Énergétique déployés en 2023 sont des démonstrateurs de la massification de l'accompagnement à la rénovation globale, performante et écologique de l'habitat des personnes en grande précarité énergétique. Ils ont tous leurs spécificités liées aux caractéristiques locales et aux expériences qu'ils mènent.

Cette expérimentation vise à capitaliser les expériences et décrire les modèles socio-économiques pour massifier la rénovation performante pour les personnes les plus modestes. Il s'agira aussi de définir les modèles économiques les plus efficaces. Le réseau se réunira deux fois par an et éditera un bulletin de veille et capitalisation sur le programme.

Stop Exclusion Énergétique envisage par la suite de créer plus de Territoires Zéro Exclusion Énergétique et de renforcer le réseau. Ce dernier s'attachera à terme, à diffuser à tous les acteurs de la rénovation intéressés, les résultats des Territoires Zéro Exclusion Énergétique et des régions pilotes ainsi que les outils et formations réalisés dans ce cadre.

Paris, Grenoble, Le Havre, Tourcoing, Le Grand Paris Grand Est, Chaumont, Marseille, la Métropole de Lille, les départements de la Mayenne ou du Var, L'île de la réunion… ont déjà marqué leur intérêt pour la démarche développée par Stop Exclusion Énergétique.

L'organisation et la gouvernance d'un Territoire Zéro Exclusion Énergétique

L'organisation d'un Territoire Zéro Exclusion Énergétique dépend essentiellement des caractéristiques de celui-ci et des choix des acteurs locaux. Néanmoins, il existe une organisation type présentée dans le schéma ci-dessous :

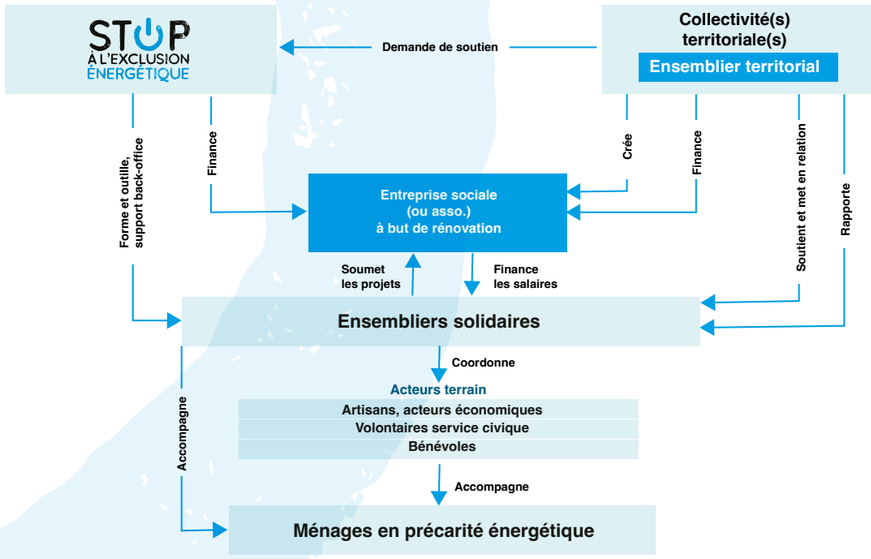

Mettre en œuvre des parcours de rénovation performante précis et exemplaire

Le parcours de rénovation performante, défini par le collectif Stop Exclusion Énergétique et mis en œuvre dans un Territoire Zéro Exclusion Énergétique ou dans une région pilote, ouvre une voie originale dans l'accompagnement des personnes et foyers en grande précarité énergétique, en mettant en œuvre des missions clés pour aider les personnes et foyers à sortir de la grande précarité énergétique.

A DÉFINI UN CADRE DE COHÉRENCE POUR L'ENSEMBLE DES PROJETS, AVEC 3 JALONS CLÉS POUR FACILITER LE SUIVI

1 Identifier → **2 Organiser** → **3 Financer** → **4 Réaliser** → **5 Suivre**

Identifier	Sensibiliser	Réaliser un état des lieux	Définir le projet et rechercher prestataires	Trouver une solution de relogement temporaire	Chercher les financements	Assurer le financement	Superviser le chantier	Fournir le matériel	Réaliser les travaux	Clôturer les travaux	Suivre et former
Projet défini: nom, coordonnées, adresse et description macro du logement	**Bénéficiaire(s) engagé(s)** dans le projet, informations capturées, mandat signé	**Etat des lieux détaillé, lotissement** du projet **et analyse** « santé » **réalisés**	**Cahier des charges[1] et programme** de travaux et d'implication de l'habitant **définis**	**Plan de relogement temporaire assuré**	**Dossiers de financement envoyés** aux financeurs	**Financements validés** et versés	**Calendrier et budget respectés Artisans formés**	**Matériel et équipement livrés[1]**	**Chantier livré Finitions réalisées, et logement meublé**	**Rénovation vérifiée ou certifiée**	**Ménage formé aux écogestes**

Jalon 1: validation de l'ensemblier solidaire — Jalon 2: validation du projet de rénovation — Jalon 3: fin du projet[2]

6 Piloter et capitaliser

Identifier
L'identification des personnes et foyers en grande précarité énergétique et la mise en place d'un projet de transformation de leur habitat sont rendus possible par la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé sur mesure. Cet accompagnement s'appuie à la fois sur des professionnels du secteur de la rénovation aussi bien dans les structures publiques que privées, des bénévoles de terrain, des acteurs et travailleurs sociaux, des jeunes en service civique, des habitants salariés. Ces acteurs, dans leur complémentarité, apportent un appui aux bénéficiaires dans la réalisation de leur projet de travaux pour leur habitat. Ils contribuent également à moyen/long terme à une insertion sociale, professionnelle, éducative et en terme de santé des personnes.

Organiser
Organiser le projet de rénovation se conçoit avec l'implication de la personne ou du foyer en grande précarité. En effet, chaque projet correspond à une famille, dans ses choix de vie mais aussi ses contraintes. Très souvent des situations d'handicap sont présentes, elles induisent des aménagements spécifiques. Cette phase demande du temps et une grande qualité d'écoute, parfois de pédagogie.

Financer
Financer tant les travaux eux-mêmes que l'accompagné renforcé demande une grande connaissance des solutions disponibles, et une forte ingénierie pour aider la famille à faire toutes les demandes utiles et complémentaires. Mais au-delà des subventions il y a aussi les crédits qui peuvent être souscrits, et donc des solutions de cautionnement à rechercher. Des compléments peuvent être apporter par la famille, avec aussi une relation de confiance à instaurer ou restaurer. L'objectif est toujours de s'approcher du zéro reste à charge.

Réaliser
Réaliser des programmes de travaux allant chercher le maximum de performance en cohérence avec les plus pertinents au regard des projets de vie des bénéficiaires, de l'emploi local et du développement durable.
Cela passe par l'emploi de matériaux compatibles avec les programmes de travaux et de l'état technique du bâti, des artisans les plus à même de réaliser les programmes de travaux sur un territoire donné et dans les conditions définies par l'Ensemblier Solidaire : préconisations techniques, matériaux, budget, temporalité.

C'est aussi l'utilisation de ressources les plus locales possible et la mise en place d'achats groupés pour réduire les coûts ainsi que la promotion de l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA).

Suivre
Suivre les personnes et foyers après la réalisation des travaux : travaux de finition, sensibilisation aux écogestes, changements de comportements pour éviter l'effet rebond...

ENSEMBLIERS SOLIDAIRES | STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

1 Mathilde Adamczak (REH)
2 Camille Deguy (REH)
3 Pierre Sery (Dorémi)
4 Clarisse Galey (ANCB Occitanie)
5 Mathieu Szczepanic (ANCB CVL)
6 Marie-Claire Corniquet (REH)
7 Maxime André (REH)
8 Hugo Tessier [Dorémi)
9 Olivier Crapella (ANCB Occitanie)
10 Guillaume Bec (ANCB CVL)

• DÉPLOYER LES MÉTIERS D'ENSEMBLIERS SOLIDAIRES ET TERRITORIAUX

“ Ensemblier Solidaire ? Un nouveau métier qui allie technique et social pour un accompagnement renforcé des personnes et foyers en grande précarité énergétique “

La massification de la rénovation performante de l'habitat des personnes les plus modestes nécessite la mobilisation de compétences techniques et sociales spécifiques ainsi qu'une connaissance approfondie des dispositifs d'aides financières disponibles pour accompagner ces personnes de bout en bout dans leurs travaux. Ces compétences sont aujourd'hui trop rares.

Dans la situation actuelle deux constats s'imposent et font consensus :
• Sans accompagnement technique, social et financier renforcé, les personnes les plus modestes ne se lancent pas dans des travaux de rénovation souvent complexes.
• Les métiers de l'accompagnement renforcé n'existent pas et les acteurs de la rénovation ne sont pas formés à cet accompagnement.

La double dimension, technique et sociale, de l'Ensemblier Solidaire permet à des familles en situation de grande précarité sociale et financière, personnes seules souvent âgées, isolées, vivant généralement dans des conditions de mal-logement, et donc en grande précarité énergétique dans leur habitat, d'accéder et de bénéficier de leurs droits pour réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat.

L'objectif est de faire de la rénovation énergétique de l'habitat les prémices d'une insertion sociale inclusive, qui permet à des personnes en situation d'exclusion de reconstruire un projet de vie.

En cherchant à optimiser des solutions techniques et financières (maximiser la performance énergétique, optimiser les financements, privilégier les éco-matériaux…), l'ensemblier technique et social privilégie les projets de rénovation de l'habitat durables, performants, respectueux de l'environnement et adaptés aux contraintes de vie des propriétaires occupants et visant à réduire considérablement leur facture d'énergie et leur empreinte carbone.
L'Ensemblier Solidaire accompagneme des ménages qui font face à des difficultés financières et sociales très importantes, ne leur permettant pas de concevoir un projet de rénovation performante et donc d'amélioration thermique de leur logement de manière autonome. Grâce à la détection de ces ménages par des « tiers de confiance », l'ensemblier technique et social propose une solution à des publics en situation de mal-logement souvent éloignés des dispositifs de droit commun. Les niveaux de bas revenus des familles, croisés avec l'état des logements, et le plus souvent une situation sociale difficile, expliquent mieux la complexité des opérations et les moyens à déployer.

L'Ensemblier Solidaire s'appuie sur une expérience de terrain, et la coordination d'acteurs de proximité avec les familles. Il ouvre une voie originale dans l'accompagnement des ménages en grande précarité en mettant en œuvre deux missions clés pour les aider à sortir de la précarité :

• L'identification de familles en grande précarité énergétique et la mise en place d'un projet de transformation de leur habitat pour mettre en œuvre un accompagnement sur mesure renforcé qui s'appuie à la fois sur des bénévoles de terrain et des professionnels. Ces professionnels, dans leur complémentarité, apportent un appui aux bénéficiaires dans la réalisation de leur projet de travaux pour leur habitat. Ils contribuent également à moyen/long terme à une insertion des personnes.

• Le financement et l'accomplissement de travaux ayant l'impact le plus important et le plus pérenne possible en pilotant et en coordonnant l'ensemble des forces vives et des dispositifs d'aide existants sur un territoire, à travers la prescription :
  • des programmes de travaux les plus pertinents au regard des projets de vie des bénéficiaires ;
  • des matériaux les plus efficaces et éco-responsables au regard des programmes de travaux et de l'état technique du bâti ;
  • des artisans les plus à même de réaliser les programmes de travaux sur un territoire donné et dans les conditions définies par l'association : spécifications techniques, matériaux, budget, temporalité.

Dans un contexte où la mobilisation des dispositifs d'aide en direction de l'habitat privé apparaît complexe et nécessite un accompagnement dédié pour les ménages les plus précaires, l'Ensemblier Solidaire, technique et social, optimise l'articulation de ces aides possibles pour apporter une réponse adaptée et pérenne aux propriétaires occupants. Il met en œuvre les conditions d'une inter-solidarité entre les acteurs pour promouvoir une responsabilité écocitoyenne de chaque projet.

DEVENIR ENSEMBLIER SOLIDAIRE EST AUSSI UNE PASSERELLE POUR DEVENIR UN ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' RENFORCÉ.

COMMENT ADOPTER LES BONS ÉCO'ZESTES POUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DURABLES ?

Le programme ZESTE CEE accompagne gratuitement et sans condition de ressources les ménages de 5 territoires ultra-marins (Martinique, Guyane, Guadeloupe La Réunion et Mayotte) par des actions individuelles et collectives adaptées aux enjeux et besoins des territoires.
L'atelier se déroule autour d'un jeu. Il se présente sous la forme d'un plateau représentant les différentes pièces d'une maison, et donc les différents postes de consommation. Les ménages sont ainsi amenés à analyser des factures d'énergie et d'eau et à comprendre le lien direct qui existe avec l'usage fait des appareils de refroidissement, électroménagers, système d'éclairage…
Une information dédiée au « chèque énergie » est également donnée.
L'atelier intègre également la thématique du recyclage des anciens équipements et incite les ménages à utiliser les sites à proximité et à bien connaitre les typologies de déchets.

4

METTRE EN ŒUVRE LE SCÉNARIO : LA MODÉLISATION

La modélisation proposée par le collectif Stop Exclusion Énergétique est une feuille de route pour tous les acteurs de la rénovation globale et performante de l'habitat des personnes et foyers en grande précarité. Cette modélisation démontre qu'il est possible d'éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030, à la condition de s'y mettre toutes et tous.

• PENSER LA MODÉLISATION

Selon la nature de l'occupation de leur logement, les familles qui souffrent de la précarité énergétique et qui sont grande difficulté ont trois types de statut.

Certaines vivent en **habitat social**. Même s'il reste beaucoup à faire, la question de la précarité énergétique est plutôt bien traitée. En effet, la plupart de ces logements ont des performances que l'on peut qualifier de correctes. Ainsi l'habitat social garantis à des prix acceptables l'accès à une température satisfaisante.

La deuxième catégorie est composée par **les locataires du parc privé**. Lorsque les logements ont de mauvais diagnostics de performance énergétique les travaux ne sont pas, pour autant, menés par les propriétaires que ce soit volontairement (marchands de sommeil) ou du fait de vraies difficultés des propriétaires à monter des projets de travaux et à les financer. Dans cette catégorie, l'interdiction de louer les passoires thermiques va imposer la réalisation des travaux, ou le cas échéant conduire à ce que des propriétaires se séparent des logements ou renoncent à les louer. Les inquiétudes sont fortes, rendant très stratégique les actions des collectivités locales et d'un programme comme Bail Renov'.

D'autres sont « **propriétaires occupants** ». Ces familles ne sont pas forcément aisées. Elles ne sont plus en capacité de financer en partie des travaux de rénovation de leurs logements, très souvent l'état de dégradation du logement est dû à l'incapacité à faire les travaux d'entretien. La performance énergétique de ces logements est faible, et continue de se dégrader rapidement. L'influence des dérèglements climatiques n'est pas neutre, y compris pour lutter contre les canicules et sécheresse des sols.

Parmi ces propriétaires occupants, **plus de 500 000 familles sont propriétaires de maisons individuelles** avec un diagnostic de performance énergétique - DPE des catégories les plus basses. Ce sont souvent des maisons de famille, ou achetées à un moment favorable de la vie et dont les charges deviennent trop importantes à assumer. L'attachement est fort, c'est généralement la seule propriété, l'histoire familiale y est liée. Ces familles sont mêmes parfois considérées comme privilégiées, et pourtant elles ne peuvent faire progresser leur situation qu'avec un accompagnement d'une grande expertise. Ce scénario est principalement centré sur des exclus propriétaires occupants de l'habitat individuel. Dans la démarche des démonstrateurs Territoires Zéro Exclusion Énergétique, cette priorisation ne joue pas, ce sont tous les propriétaires occupants qui sont ciblés.

Bail Renov : embarquer les propriétaires et les locataires du parc locatif privé dans la mise en place de travaux de rénovation et d'actions de sobriété énergétiques.
Le programme Bail-Rénov, financé par le dispositif CEE, sera proposé en Métropole et Outre-mer de 2023 à 2025. Récompensé lors de l'édition 2022 des Trophées des Solutions, Bail-Rénov est un consortium de 8 acteurs engagés : Mouvement SOLIHA (porteur du programme), Mouvement Habitat & Humanisme, l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers, Casbâ, Énergies Demain, l'Agence nationale pour l'information sur le logement , Sonergia, et le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

Il propose des services « gagnants-gagnants » pour :
• Axe 1 : repérer les besoins des propriétaires bailleurs et locataires et leurs proposer des actions ciblées d'information et de sensibilisation ;
• Axe 2 : embarquer les propriétaires bailleurs et locataires du parc locatif privé dans un parcours « travaux et sobriété » en lien direct avec France Rénov' ;
• Axe 3 : expérimenter des démarches innovantes pour des économies durables (performance énergétique des travaux et usage adapté du logement).

Accélérer les rénovations globales et la lutte contre la précarité énergétique dans les copropriétés fragiles et dégradées.
En France, on compte en moyenne 45 % de précarité énergétique dans le parc collectif privé.
Le projet « Rénovation-densification de copropriétés dégradées » (Ile de France), de l'Action Tank « Entreprise et Pauvreté » cofondé par Martin Hirsh et Emmanuel Faber), récompensé lors de l'édition 2022 des Trophées des Solutions dans la catégorie Solution Territoriale, propose d'agir autour de 4 leviers innovants pour permettre une rénovation globale, solidaire, performante et résiliente.

- *La vente de droits à construire et la densification de la copropriété ;*
- *Une rénovation ambitieuse avec des économies garanties ;*
- *Un chantier propre avec la démarche « zéro carbone » ;*
- *Une co-construction avec les habitants.*

Le collectif Stop Exclusion Énergétique **se concentre sur les propriétaires occupants**. La capacité à prendre des décisions de ces acteurs dans des délais courts est un facteur important. L'intervention au niveau des copropriétés est plus complexe de ce point de vue puisqu'il faut décider avec tous les copropriétaires.

C'est aussi pourquoi **cette modélisation** a été réalisée sur la catégorie des propriétaires occupants en maison individuelle.

• 500 000 RÉNOVATIONS GLOBALES ET PERFORMANTES PRIORITAIRES POUR 1 150 000 PERSONNES

MODÉLISATION SCÉNARIO 2030
Analyse des moyens à mettre en œuvre, des coûts et des bénéfices associés.
Par Oliver Wyman pour Stop Exclusion Energétique
12 juillet 2022

Au cours de l'année 2022, les membres de l'association Stop Exclusion Énergétique ont travaillé sur la modélisation du scénario « Ensemble, éradiquons l'exclusion énergétique d'ici 2030 ». Cette modélisation définit sur un public cible prioritaire de 1 150 000 personnes, pour 500 000 logements à rénover globalement. Celui-ci correspond principalement aux foyers propriétaires occupants dont les revenus fiscaux annuels de référence sont inférieurs à 15 769 € pour 4 personnes et dont le logement est une passoire thermique (DPE F ou G).

RÉPARTITION DES 500 000 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS SELON LA SEGMENTATION ET LA PRIORISATION DES CIBLES

Priorités Dispositif STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

Priorité 3 – 498 000 ménages[1]
Grands précaires + Modestes DPE F et G + Très modestes DPE E

PRIORITÉ 2 – 315 000 MÉNAGES
Parc privé

PRIORITÉ 1 – 118 000 MÉNAGES
Propriétaire maison indiv.

Hors cible prioritaire

Situation de précarité	Statut de l'habitant	*En milliers de ménages accompagnés[1]*		
		DPE F et G	**DPE** E	**DPE** C et D
Grand précaire	Locataire (parc social)	3	4	4
	Locataire (parc privé)	29	15	8
	Propriétaire (maison individuelle)	40	33	17
	Copropriétaire	7	5	4
Très modeste	Locataire (parc social)	3	5	
	Locataire (parc privé)	34	22	
	Propriétaire (maison individuelle)	45	48	
	Copropriétaire	8	8	
Modeste	Locataire (parc social)			
	Locataire (parc privé)	34		
	Propriétaire (maison individuelle)	54	60	
	Copropriétaire	8		
Autre	Locataire (parc social)			
	Locataire (parc privé)			
	Propriétaire (maison individuelle)			
	Copropriétaire			

1. Priorité 3 (2,3M de ménages cibles, objectif SEE 0,5M de ménages accompagnés) inclut les ménages de priorité 2 (1,4M de ménages cibles, objectif SEE 0,3M de ménages accompagnés) qui inclut les ménages de priorité 1 (0,5M de ménages cibles, objectif SEE 0,1M de ménages accompagnés) ; 2. Pour les ménages qui acceptent d'être accompagné et de rénover leur logement, entre 20% et 45% selon les segments
Source: INSEE, LOGFRA17, 2017 ; analyse Oliver Wyman, Juin 2022

Précisions méthodologiques
La modélisation prend en compte deux approches complémentaires :
• une approche dite « concentrée », avec la mise en place des Territoires Zéro Exclusion Énergétique, éradication de l'exclusion énergétique sur un quartier de ville ou une zone rurale,
• une approche dite « diffuse » de rénovations globales selon les dossiers portés par les opérateurs de chantier.

Elle se décline en **3 phases distinctes** : une phase **d'essaimage** 2022-2024, une phase de **capitalisation** 2025-2027 et enfin une phase de **massification** 2028-2030.

- **La phase d'essaimage** a déjà donné lieu à des actions en 2022 avec notamment le déploiement du projet pilote « Ensembliers Solidaires » dans 4 régions porté par Stop Exclusion Énergétique et ses membres dont Dorémi, Réseau ECO HABITAT, Les Compagnons Bâtisseurs. Dans cette phase, l'ensemble des outils sont développés, les méthodologies précisées, les référentiels de formation réalisés pour les différents acteurs (artisans, Ensembliers Solidaires et Territoriaux, bénévoles, travailleurs sociaux) et les résultats et enseignements du projet pilote intégrés.

- **La phase de capitalisation** correspond à la mise en place à grande échelle des Territoires Zéro Exclusion Énergétique et à la massification des formations initiales et continues des acteurs de la rénovation globale.

- **La phase de massification** est celle de l'industrialisation des rénovations dans tous les territoires mis en place dans la phase précédente de capitalisation.

ANTICIPE 3 PHASES POUR ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS CIBLES, DE L'ESSAIMAGE À LA MASSIFICATION

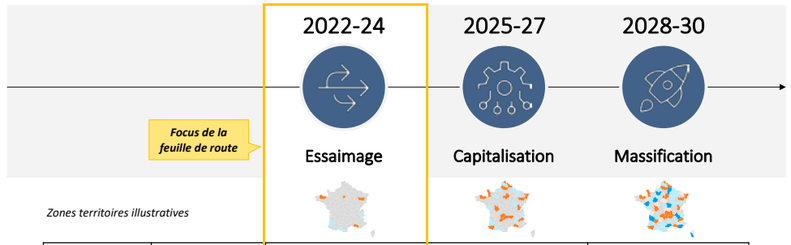

		2022-24	2022-27	2022-30
Approche ciblée	*Nb territoires*	10-15 opérationnels 15 additionnels lancés	25-30 finalisés 80 additionnels lancés	500
	Nb de rénovations réalisées	1 500	20 000	200 000
Approche diffuse	*Nb de rénovations réalisées*	500	30 000	300 000
Total dispositif SEE	*Nb de rénovations réalisées*	**2 000**	**50 000**	**500 000**

@Oliver e Wyman

Les coût de travaux liés à la performance énergétique intégrés dans le modèle sont ceux relatifs à une rénovation globale du logement de la personne ou du foyer en grande précarité énergétique. Pour rappel, ces coûts sont partiellement pris en compte par les aides publiques : MaPrimeRénov' Sérénité ou aides Travaux lourds. À ceux-ci s'ajoutent les coûts non liés à la performance énergétique tels que la réfection de l'assainissement, l'adaptation du logement au grand âge ou au handicap… et les coûts de finition (peintures, carrelages, volets…). Le modèle privilégie les sauts d'au moins 3 classes énergétique. Ce qui représente concrètement pour les habitants en priorité 1, propriétaires occupants grands précaires et très modestes en maison individuelle à étiquettes F, G et E, des passages à B ou C.

Le reste à charge des personnes et foyers grands précaires et très modestes, après collecte des aides de l'ANAH, des Régions, des Départements, des collectivités locales, de la CAF, des organismes de protection sociale, est estimé à 10% en moyenne du coût total des travaux. Ce reste à charge, qui demeure important, peut être inférieur dans certains territoires notamment les territoires d'accélération de l'ANAH. Pour la solidité du modèle, le reste à charge à 10% a été retenu même si le collectif Stop Exclusion Énergétique, comme d'autres acteurs associatifs, militent pour que ce reste à charge soit proche de zéro euro pour les personnes en grande précarité.

CAPITALISATION ET MASSIFICATION – COÛTS DES TRAVAUX PAR MÉNAGE

Approche et hypothèses clés

3 types de coûts de travaux:

- Coûts de travaux liés à la performance énergétique, calculé en fonction de:
  - Saut de classe énergétique selon les cibles (et leur DPE initial)
  - La surface à rénover
  - L'inflation
- Coûts de travaux hors performance énergétique
- Coûts des finitions

Réduction des coûts avec l'auto-réhabilitation accompagnée pour une partie des ménages[1]

Après utilisation des aides existantes, le reste à charge dépend de la situation de précarité

1. 5% de réduction des coûts de travaux pour 5% des chantiers ; 2. Dans les analyses, les coûts de cette matrice ont été augmentés avec un taux d'inflation de 2,3% jusqu'à 2030
Source: analyse Oliver Wyman, Juin 2022

Paramètres clés

Répartition des sauts de classe énergétique par priorité de segment

	+1 DPE	+2 DPE	+3 DPE
Priorité 1	5%	45%	50%
Priorité 2	5%	40%	55%
Priorité 3	5%	55%	40%
Autre	5%	70%	25%

Plus de passoires énergétiques chez les priorités 1 mais travaux souvent plus compliqués

Coûts finitions : 4 000€ par rénovation
Coûts travaux hors performance énergétique : 200€/m²
Reste à charge

Grands précaires	Très modestes	Modestes	Autre
10%	10%	25%	60%

Données (Source)

Matrice des coûts de travaux liés à la performance énergétique[2] (CIRED) – *€/m2*

Etiquette finale \ *Etiquette initiale*	B	C	D	E	F	G
F						76 €
E					63 €	136 €
D				70 €	130 €	201 €
C			79 €	146 €	204 €	271 €
B		93 €	169 €	232 €	287 €	351 €
A	110 €	199 €	271 €	331 €	382 €	442 €

Surface moyenne par segment (CIRED) *m2*

Propriétaire Maison	Propriétaire Appartement	Locataire privé Maison	Locataire privé Appartement	Locataire social Maison	Locataire social Appartement
125	75	93	55	85	65

CAPITALISATION ET MASSIFICATION – COÛTS DES TRAVAUX SELON CIBLES

Situation de précarité	Statut de l'habitant			
Grand précaire	Locataire (parc social)	41 141 €	43 155 €	35 213 €
	Locataire (parc privé)	43 977 €	45 787 €	40 464 €
	Propriétaire (maison individuelle)	70 786 €	75 481 €	65 436 €
	Copropriétaire	34 542 €	35 434 €	31 693 €
Très modeste	Locataire (parc social)	41 141 €	43 155 €	
	Locataire (parc privé)	43 977 €	45 787 €	
	Propriétaire (maison individuelle)	70 786 €	76 446 €	
	Copropriétaire	34 542 €	35 434 €	
Modeste	Locataire (parc social)			
	Locataire (parc privé)	42 578 €		
	Propriétaire (maison individuelle)	71 582 €	73 551 €	
	Copropriétaire	33 462 €		
Autre	Locataire (parc social)			
	Locataire (parc privé)			
	Propriétaire (maison individuelle)			
	Copropriétaire			
		DPE F et G	**DPE** E	**DPE** C et D

■ Priorité 1 ■ Priorité 2 ■ Priorité 3

Le coût moyen des travaux de rénovation est **65 500€**

Source : analyse Oliver e Wyman, Juin 2022

Aux coûts des travaux s'ajoutent **les coûts relatifs à l'accompagnement technique, social, financier renforcé** des personnes et foyers en grande précarité énergétique de bout en bout des travaux. La conviction de Stop Exclusion Énergétique, partagée par de nombreux acteurs, est que sans accompagnement renforcé, les personnes et foyers en grande précarité énergétique ne s'engagent pas dans des travaux lourds. C'est le constat actuel. En 2021, moins de 2 000 foyers ont utilisés les aides à la rénovation globale de l'ANAH. Le modèle valorise à 15 jours ETP répartis sur deux Ensembliers Solidaires l'accompagnement renforcé.

Aux coûts des travaux s'ajoutent aussi les **coûts de formation** des différents acteurs : artisans, Ensembliers Solidaires, Ensembliers Territoriaux (animateurs d'un Territoire Zéro Exclusion Énergétique) et bénévoles (tiers de confiance).

CAPITALISATION ET MASSIFICATION – COÛTS D'ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

Approche et hypothèses clés

Même approche et hypothèses que pour la phase Essaimage avec des niveaux de granularité plus fin:

- Le nb de jours nécessaires par ménage accompagné est réparti selon les étapes du parcours de rénovation :
  - Pour ensemblier solidaire cela dépend de :
    - Statut d'habitant
    - Situation de précarité
  - Pour Bénévole cela dépend de :
    - Situation de précarité
- Le nb d'ensembliers territoriaux dépend de :
  - Nb d'ensembliers solidaires
  - Taux d'encadrement : nb d'ensembliers solidaires par ensemblier territorial, diffère selon capitalisation et massification
- Nb d'ensembliers solidaires à former dépend de la durée moyenne au sein de la structure

Source: analyse Oliver Wyman, Juin 2022

Paramètres clés

En moyenne : 7,5 jours

Nb de jours pour un binôme d'ensembliers solidaires accompagnant un ménage

		Etapes du parcours de rénovation				
		Identifier	Organiser	Financer	Réaliser	Suivre
Locataire (parc privé et social)	Grands précaires	0	1,5	1	7	0,5
	Très modestes	0	1,5	1	6	0,5
	Modestes	0	1	0,5	3	0,5
Copropriétaire	Autre	0	0	0	0	0
Propriétaire (maison individuelle)	Grands précaires	0	1	1	6,5	0,5
	Très modestes	0	1	1	5,5	0,5
	Modestes	0	0,5	0,5	2,5	0,5
	Autre	0	0	0	0	0

En moyenne : 6,9 jours

Nb de jours nécessaires pour un bénévole accompagnant un ménage

	Identifier	Organiser	Financer	Réaliser	Suivre
Grands précaires	0	1,5	1	7	0,5
Très modestes	0	1,5	1	6	0,5
Modestes	0	1	0,5	3	0,5
Autre	0	0	0	0	0

Taux d'encadrement ensembliers territoriaux par rapport aux ensembliers solidaires :

- Capitalisation : 1/15
- Massification : 1/22

Durée moyenne d'un ensemblier solidaire dans la structure : 4 ans

La modélisation proposée est une modélisation coûts/bénéfices. Elle fait apparaître des bénéfices en termes d'économies d'énergie et donc de baisse des factures énergie des personnes et foyers en grande précarité, une réduction des émissions de CO2 (valorisées à 100 € la tonne) et une réduction des dépenses de santé (uniquement des soins évités). Les coûts de mortalité et de morbidité de la non-rénovation.

Pour sa solidité, la modélisation prend en compte **un effet « rebond » de 40 %** qui correspond aux dépenses d'énergie après rénovation des foyers qui ne se chauffaient pas avant les travaux ou étaient en auto-restriction.

CAPITALISATION ET MASSIFICATION – BÉNÉFICES

Approche et hypothèses clés

Les bénéfices sont les mêmes que pour la phase Essaimage avec des différenciations par segment :

- Gain énergétique calculé en fonction de :
  - Saut de classe énergétique selon les cibles[1] (et leur DPE initial)
  - La surface à rénover selon les cibles
  - La part d'énergie de chauffage selon les cibles
  - La part d'électricité pour selon les cibles pour convertir en énergie finale
- Economies de CO2 et de factures d'énergie calculés à partir du gain énergétique et:
  - Mix énergétique de chauffage
  - Prix de l'énergie au kWhef par type d'énergie (avec inflation)
  - Emissions de CO2 par kWhef consommé par type d'énergie
- Economie en dépenses de santé calculée en fonction de :
  - Situation de précarité[2]
  - Coût de travaux selon les cibles
- L'effet rebond prend en compte la part des ménages qui ne se chauffaient pas[3]

1. Cf. paramètres clés du 2.1 ; 2. Seulement une partie des grand précaires et très modestes est concerné par l'économie en dépenses de santé comme le décrit l'étude du Dr V. Ezratty, 2018
3. Estimés à 21% d'après l'étude de l'ONPE (2015) en comptabilisant les précaires énergétiques au sens du froid ressenti mais qui ne le sont pas au sens du taux d'effort énergétique
Source: analyse Oliver Wyman, Juin 2022

Paramètres clés

Correspond à une inflation de 2,3% par jusque 2030

- **Tarification carbone :** 100€/tCO2
- **Taux augmentation du prix de l'énergie :** 20%
- **Effet rebond:** 40% (vs. 30% pour essaimage)
- **Part de ménages grand précaire et très modestes concernés par les problèmes de santé :** 10%

Données (Source)

Matrice gain énergétique par saut de classe énergétique (CIRED)

kWhep/m².an	Etiquette initiale B	C	D	E	F	G
Etiquette finale F						204
E					112	316
D				89	201	405
C			66	155	267	471
B		49	115	204	316	520

Mix chauffage/Prix de l'énergie/Emissions CO2 (SDES, Carbone 4)

	Mix chauffage	Prix (€/kWhef)	Emissions (gCO2/kWhef)
Bois	19%	0,04	30
Pompe à chaleur	8%	0,09	49
Chauffage urbain	4%	0,10	100
Electricité	17%	0,18	147
Fioul domestique	11%	0,17	324
Gaz naturel	39%	0,09	205

Coûts médicaux évités par euro investi dans la rénovation (Cairn) :
Grands précaires : 1,65€ / Très modestes : 0,90€

• RÉSULTATS DE LA MODÉLISATION

Pour réaliser ces 500 000 rénovations, il faut mobiliser d'ici 2030, 7 milliards d'euros, soit 2,9 milliards par an en lissant sur 9 ans, en plus des 26 milliards d'euros de travaux déjà financés, pour l'accompagnement renforcé et la formation, qui seuls peuvent permettre de déclencher les travaux pour les personnes et foyers en exclusion énergétique. Ces sommes sont bien inférieures à celles du bouclier tarifaire mis en place en 2021 qui, quoique nécessaire dans le court terme, reste très couteux. Elles apportent une réponse systémique à la recherche d'économies d'énergie et de réductions des émissions de CO2.

Les bénéfices de la rénovation de 500 000 logements sont évalués dans le modèle à **13 milliards d'euros d'ici 2030** pour les seules économies de santé, d'énergie et de réduction des émissions, sans prendre en compte les créations d'activités et d'emplois liés aux rénovations, ni les bénéfices en termes d'éducation, de création des liens sociaux, de bien-être social ainsi que de réduction de la mortalité et de la morbidité liées à l'habitat dégradé et aux passoires thermiques.

POUR RÉALISER CES 500 000 RÉNOVATIONS, IL FAUT MOBILISER 7 MD€ SUPPLÉMENTAIRES, À COMPARER AUX 13 MD€ D'ÉCONOMIES SUR 15 ANS

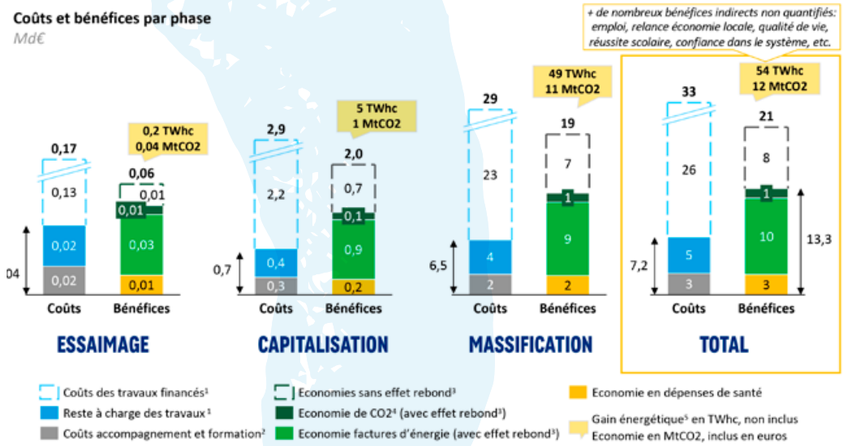

1. Prise en compte de l'inflation : 2,3% par an pour les coûts de travaux et pour le prix de l'énergie ; 2. Comprend l'accompagnement des ensembliers solidaires et des ensembliers territoriaux, ainsi que toutes les formations ; 3. L'effet rebond est la hausse de la consommation de biens et de services résultant de la réduction des contraintes, ici l'augmentation du confort des ménages après rénovation, réduisant les économies. Hypothèses 30% pour l'essaimage et 40% pour la capitalisation et la massification ; 4. Economie théorique cumulée sur 15 ans avec un prix de 100€ par tCO2 ; 5. Quantité d'énergie cumulée sur 15 ans et actualisée avec le taux de 4% utilisé pour les CEE | Source: analyse Oliver Wyman, juillet 2022

RÉSULTAT DÉTAILLÉ DU MOLÈLE

		ESSAIMAGE 2022–2024	CAPITALISATION 2025–2027	MASSIFICATION 2028–2030	TOTAL CUMULé 2022–2030
	Nombre de rénovations	**2 000**	**48 000**	**450 000**	**500 000**
Coûts	**Coûts totaux – hors travaux financés**	**42 M€**	**718 M€**	**6 500 M€**	**7 260 M€**
	Coûts des travaux financés[1]	129 M€	2 440 M€	23 001 M€	25 570 M€
	Reste à charge des travaux[1]	**23 M€**	**435 M€**	**4 054 M€**	**4 512 M€**
	Coûts accompagnement et formation	**16 M€**	**271 M€**	**2 422 M€**	**2 709 M€**
	Accompagnement ES[2]	12 M€	215 M€	2 018 M€	*2 244 M€*
	Accompagnement ET	4 M€	42 M€	269 M€	*315 M€*
	Formations	1 M€	14 M€	136 M€	*151 M€*
	Coûts de structure STOP	**3 M€**	**12 M€**	**23 M€**	**38 M€**
	Salaires	1,5 M€	5 M€	9 M€	*15 M€*
	Outils	0,5 M€	3 M€	5 M€	*9 M€*
	Communication	0,7 M€	4 M€	7 M€	*11 M€*
	Animation	0,2 M€	0,8 M€	3 M€	*3 M€*
	Autre	0,1 M€	0,3 M€	0,5 M€	*0,8 M€*
Bénéfices	**Bénéfices totaux avec effet rebond[4]**	**38 M€**	**1 266 M€**	**12 006 M€**	**13 310 M€**
	Bénéfices totaux sans effet rebond[4]	45 M€	1 999 M€	18 951 M€	20 995 M€
	Gain énergétique[3]	0,2 TWhc	5,1 TWhc	49 TWhc	54 TWhc
	Economie de CO2[5]	0,03 MtCO2	1,1 MtCO2	11 MtCO2	12 MtCO2
	Avec effet rebond[4]	**3 M€**	**114 M€**	**1 084 M€**	**1 202 M€**
	Economie factures d'énergie[1]	**24 M€**	**912 M€**	**8 639 M€**	**9 575 M€**
	Economie en dépenses de santé	**11 M€**	**239 M€**	**2 284 M€**	**2 534 M€**

1. Prise en compte de l'inflation : 2,3% par an pour les coûts de travaux et pour le prix de l'énergie | 2. Incluent également une compensation pour le manager de l'ensemblier solidaire (un manager pour dix ensembliers), au sein de la structure de l'opérateur partenaire | 3. Quantité d'énergie cumulée sur 15 ans et actualisée avec le taux de 4% utilisé pour les CEE |4. L'effet rebond est la hausse de la consommation de biens et de services résultant de la réduction des contraintes | 5. Economie théorique cumulée sur 15 ans avec un prix de 100€ par tCO2
Source: analyse Oliver Wyman

	2022-24	2025-27	2028-30
	ESSAIMAGE	CAPITALISATION	MASSIFICATION

Focus de la feuille de route

Zones territoires illustratives pour exemples

		2022-24	2025-27	2028-30
Approche ciblée	*Nb territoires*	10-15 opérationnels 15 additionnels lancés	25-30 finalisés 80 additionnels lancés	500
	Nb de rénovations réalisées	1 500	20 000	200 000
Approche diffuse	*Nb de rénovations réalisées*	500	30 000	300 000
Total dispositif STOP	*Nb de rénovations réalisées*	**2 000**	**50 000**	**500 000**

@Oliver Wyman

Réaliser 500 000 rénovations de ménages cibles d'ici 2030 nécessiterait 11 500 Ensembliers Solidaires et 500 Ensembliers Territoriaux

	2022-24	2025-27	2028-30
	ESSAIMAGE	CAPITALISATION	MASSIFICATION

	2022-2024	2025-2027	2028-2030
# Ménages rénovés	**~2 000**	**~48 000**	**~450 000**
# Ensembliers Solidaires	~100	~1 200	~11 500
# Ensembliers Territoriaux	~30	~80	~500
# Artisans	~300	~4 800	~45 000
# Bénévoles	~330	~3 400	~32 000

Source : Interviews acteurs terrain, analyse Oliver e Wyman

Ce scénario 2030 enrichi répond bien aux nouveaux défis liés aux coûts de rénovation, tels que l'accroissement des délais et de la complexité de la conduite de ces opérations avec un financement du reste à charge, de la complexité et du coût de ces opérations du fait de l'augmentation des prix de l'énergie et des matériaux ainsi que des coûts liés à l'accompagnement et aux formations des acteurs.
Réaffirmons-le, sur le long terme, les bénéfices du Scénario sont multidimensionnels : énergétiques, en économie de CO_2, de factures d'énergie pour les foyers, en dépenses de santé, de bien-être, d'éducation, de cohésion sociale, etc.

Impact du scénario d'ici 2030

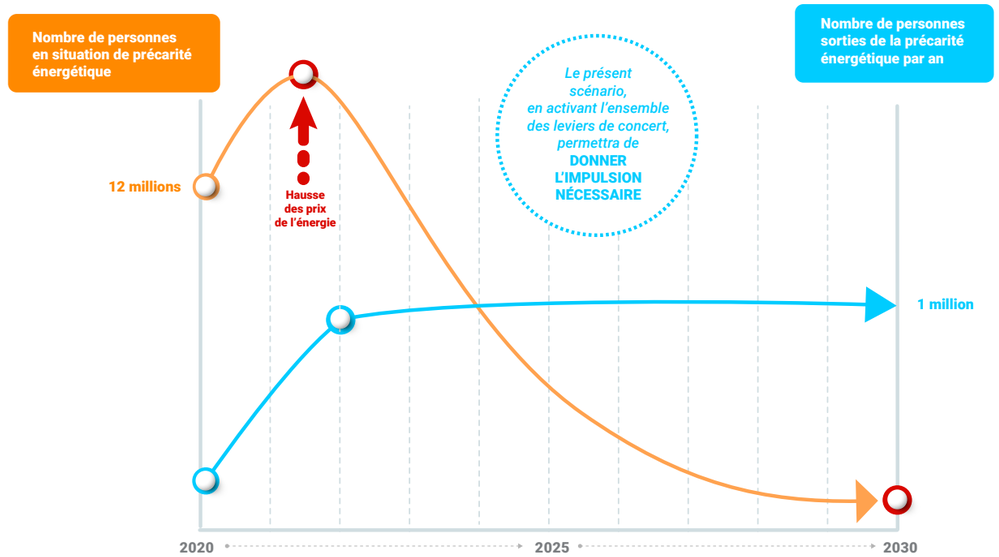

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE
Objectif 2030
Rénovation globale et performante
de 500 000 passoires thermiques
habitées par des précaires
BATIMAT

1
Identifier
2
Organiser
3
Financer
4
Réaliser
Tiers de confiance
Rénovation globale
Ensembliers solidaires

MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

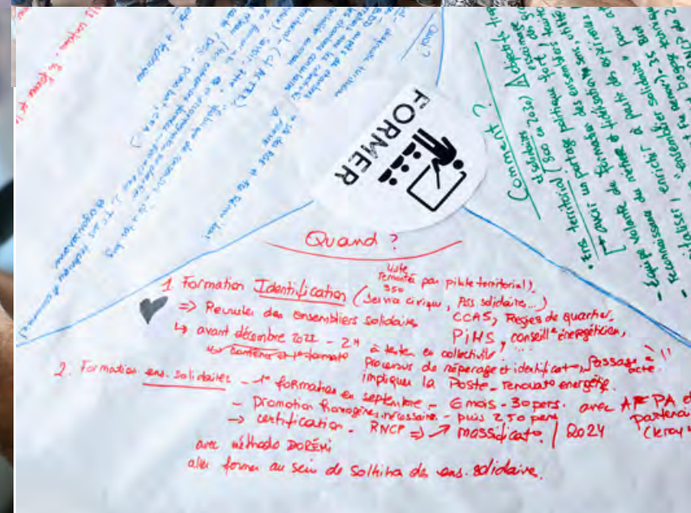
FORMER
Quand ?
1 Formation Identification
2. Formation ens. solidaires

ET SI VOUS DISIEZ STOP VOUS AUSSI ?

Intégrez ou créez un nouveau collège.

1. **Le collège des associations et fondations** - telles que le Secours Catholique, ATD Quart Monde, Familles Solidaires, Dorémi, Soliha, Les Compagnons Bâtisseurs, Foncière Chênelet, Réseau ECO HABITAT …
2. **Le collège des collectivités territoriales et des services de l'État** - tels que CEREMA, Grand Paris, Grenoble, Mairie de Sceaux, Marseille…
3. **Le collège des entreprises** - telles que Schneider Electric, GRDF, ENEDIS, Butagaz, Hellio, AG2R LAa Mondiale, Groupe SOS, Saint-Gobain, Leroy Merlin, Ooan Rénovation Énergétique…
4. **Le collège de l'enseignement et de la recherche** : Chaire HOPE, AFPA, Compagnons du devoir et du tour de France …

L'association regroupe aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'organisations membres et partenaires. Véritable coalition multi-acteurs, elle s'appuie sur l'expertise et l'expérience de ses membres pour réfléchir, définir, implémenter, évaluer comme faire évoluer sa stratégie et son programme d'actions.

UNE GOUVERNANCE LARGE ET OUVERTE

L'association de loi 1901 est présidée par Bernard Saincy et dirigée par Gilles Berhault. Outre l'assemblée générales annuelle, une dizaine de comités et groupes de travail anime la gouvernance. Le programme d'actions est financé par l'adhésion des membres, les dons et subventions, le soutien de projets spécifiques ainsi que les appels d'offres ou Appels à Manifestation d'Intérêt. L'association peut émettre des reçus fiscaux et signer des contrats de mécénat de compétences comme avec Wavestone et Oliver Wyman.

REJOIGNEZ L'ACTION

ENSEMBLE ÉRADIQUONS L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

EN 2030

- PROPOSEZ VOS SOLUTIONS
- DEVENEZ MEMBRE OU PARTENAIRE DE PROJET
- ENTREZ DANS LE SCÉNARIO 2030
- FAITES UN DON
- DEVENEZ MÉCÈNE EN COMPÉTENCES
- DEVENEZ FRESQUEUR OU ANIMATEUR DE LA FRESQUE DE LA PRÉCARITÉ ENERGÉTIQUE
- ENGAGEZ VOTRE ÉCOSYSTÈME EN TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ENERGÉTIQUE

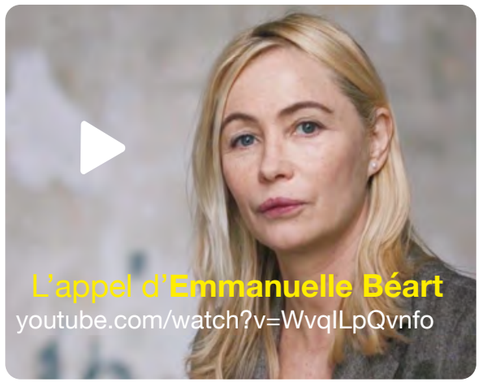

NOS MEMBRES

NOS PARTENAIRES

NOUS SOUHAITONS REMERCIER

TOUS LES MEMBRES DU COLLECTIF STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE POUR LEUR IMPLICATION DANS CE SCÉNARIO.

MERCI à Wavestone pour la participation à la rédaction de ce Scénario, pour l'accompagnement et le soutien à la coordination globale de l'association, et pour la préparation de la candidature de l'association au programme CEE « Territoires Zéro Exclusion Énergétique. »

Wavestone, cabinet indépendant français de conseil en management, accompagne chaque année près de 100 associations au travers de son programme de mécénat de compétences (+ 5 500 jours par an).

MERCI au cabinet Oliver Wyman pour son aide dans l'analyse des défis à relever, des cibles à prioriser et dans la définition de la feuille de route stratégique du collectif (modélisation de l'éradication de l'exclusion énergétique chez les propriétaires occupants de maison individuelle)

Oliver Wyman est un groupe international de conseil et de prospective. Son équipe d'experts en développement durable, énergie et climat élaborent des solutions et des feuilles de route.

MERCI à Make.org d'avoir permis ces renforts stratégiques et de continuer à soutenir Stop Exclusion Énergétique dans ses différents projets.

Make.org Foundation a pour mission de mobiliser et coordonner les parties prenantes de la société civile - citoyens, associations et entreprises - pour permettre l'amélioration systémique et déterminante de la société, en complément de l'action publique.

MERCI aussi aux autres mécènes de compétences qui ont rejoint cette année le collectif : SQLI, Cabinet Dechert, Microsoft. Merci aux membres fondateurs AFPA, Butagaz, Hellio, Grand Paris, GRDF, ENEDIS, Oaan Rénovation énergétique, Saint Gobain et à Leroy Merlin. Merci aux grands partenaires : AG2R, ANAH, Fondation de France, Fondation Schneider, Mirova, Valorem, Schneider Electric…

MERCI particulier à Leroy Merlin et à Nicolas Cordier pour leur soutien exceptionnel, ainsi qu'à Élizabeth Decoster pour l'initiative de la fresque contre la précarité énergétique.

MERCI aux co-organisateurs des débats autour de la première version du scénario à Chaumont, Clichy, Grenoble, Le Havre, Lille, Marseille, Paris…

MERCI à Carole Schaal pour avoir piloté la réalisation du document, Vincent Dugast pour la maquette, à Flo et Kris des Films Fauves, Rémy Deluze, Claire de Riberolles pour les photographies, à Séverine Bellina, Léana Msika, Solène Boudot, Nicolas Bony, Lucas Bourgue, Anna Dugué, Doriane Mamasian, Sylvain Masserot, Aurélien Steimes pour leur contribution à la rédaction.

merci

© Photographies Stop Exclusion Énergétique

STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

CONTACTS

Chantal Mainguene, *Déléguée général*
chantal.mainguene@stopexclusionenergetique.org

Pauline Roland, *coordination Territoires Zéro Exclusion Energétique*
pauline.roland@stopexclusionenergetique.org

Fanny Stahl, *Communication et Mobilisation*,
fanny.stahl@stopexclusionenergetique.org

stopexclusionenergetique.org

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

Rejoignez-nous !

stopexclusionenergetique.org